

# L'ACTION NATIONALE

Volume LVI, Numéro 9

Mai 1967

75 cents

## SOMMAIRE

### L'Éducation — Le Rapport Parent en vedette

Trois articles — Chanoine Lionel Groulx, François-Albert Angers et Jules-Bernard Gingras.

Aussi à la section de vie nationale, des articles de Lucien Saulnier, Odina Boutet, Jean-Paul Eugène et Michel Brochu.

#### A LA SECTION CULTURELLE

Des textes de Léonce Trépanier, Maximilien Laroche, Yvon Rivard, Jean Tétreau et Jean Fréchette.

POUR VOS ACHATS CONSULTEZ NOTRE RÉPERTOIRE D'ANNONCEURS CLASSIFIÉS

# L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE (sauf en juillet et août)

**Directeur :** FRANÇOIS-ALBERT ANGERS

**Comité de rédaction :** DOMINIQUE BEAUDIN — PATRICK ALLEN — JEAN MARCEL — JEAN GENEST, secrétaire.

**Rédaction et administration :** C.P. 189, Station N, Montréal ou 235 (est), rue Dorchester, ch. 504. Tél. de 2½ à 6½ : 866-8034

**Abonnement :** \$7.00 par année. Au coût réel : \$10.00

Les articles de la revue sont répertoriés dans le **CANADIAN PERIODICAL INDEX**, publication de l'Ass. Can. des Bibliothèques, l'**INDEX ANALYTIQUE** de la bibliothèque de l'Université Laval et du service des bibliothèques de la Fédération des Collèges Classiques, et dans la revue **CULTURE**.

## LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

**PRÉSIDENT :** M. François-Albert Angers

**1er VICE-PRÉSIDENT :** M. René Chalout

**2e VICE-PRÉSIDENT ET ADMINISTRATEUR :** M. Dominique Beaudin

**SECRÉTAIRE :** M. Théophile Bertrand

**TRÉSORIER :** M. Rodolphe Laplante

**DIRECTEURS :** MM. le Chan. Lionel Groulx, C.-E. Couture, Richard Arès, S.J., Paul-Émile Gingras, Albert Rioux, Alphonse Lapointe, Jean-Marc Léger, Gaétan Legault, Mario Dumesnil, Luc Mercier, Jean Genest, Patrick Allen, Jean Mercier, Claude Trottier, Michel Brochu, Yvon Groulx, Rosaire Morin, Jean Marcel.

## Où trouver L'Action Nationale ?

- À MONTRÉAL :** Fides, 245 est, rue Dorchester  
Librairie Déom, 1247, rue St-Denis  
Librairie Hachette, 554 est, rue Ste-Catherine
- À QUÉBEC :** Librairie Garneau, 47, rue Buade  
Librairie de l'Action Sociale Catholique,  
place Jean-Talon
- À OTTAWA :** Librairie Dussault, 366, rue Dalhousie
- À TORONTO :** Librairie L'Alouette, 651, rue Yonge

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

## Nous accusons réception des ouvrages suivants :

- Françoise Loranger** — Encore cinq minutes — un cri qui vient de loin — Le Cercle du Livre de France, 3300, boul. Rosemont, Montréal 36, 131 pages, 1967.
- René Chicoine** — Un homme, rue Beaubien — Le Cercle du Livre de France, 3300, boul. Rosemont, Montréal 36, 223 pages, 1967.
- Werner-H. Hirsig** — Les étoiles et nous — Guide astrologique — Librairie Beauchemin Ltée, 450, ave Beaumont, Montréal 15, 191 pages, 1967. **\$2.25**
- Gustave Lanctôt** — Montréal sous Maisonneuve (1642-1665) — Librairie Beauchemin Ltée, 450, ave Beaumont, Montréal 15, 333 pages, 1966.
- Laurent Potvin** — Demain, L'École — Collection Repenser — Editions du Phare, case postale 250, Desbiens, (Lac St-Jean), 128 pages, 1966. **\$1.50**
- Guy Frégault** — Histoire de la Nouvelle-France (La guerre de la conquête, 1754-1760), Editions Fides, 235 est, rue Dorchester, Montréal, 514 pages. 1966.
- Louis-R. Dumas** — Montée vers Pâques — Collection "Liturgie Vivante" — Les Editions Fides, 235 est, rue Dorchester, Montréal, 91 pages, 1967. **\$1.75**
- S.S. Paul VI** — La Paix — Lettre encyclique "Christi Matri" et message de Noël 1966 — Les Editions Fides, 235 est, rue Dorchester, Montréal, 15 pages, 1967. **\$0.25**
- Pierre Perrault** — Toutes isles — Les Editions Fides, 235 est, boul. Dorchester, Montréal, 230 pages, 1967.
- Marcel Dubois, C.S.S.R.** — Prières liturgiques pour les malades — Les Editions Fides, 235 est, rue Dorchester, Montréal, 32 pages, 1967. **\$0.35**
- Laurent Potvin** — Menus propos sur l'éducation — Collection REPENSER — Les Editions du Phare, Case postale 250, Desbiens, Qué., 111 pages, 1966. **\$1.50**

DISPONIBLE SUR MICROFILM

•  
ON PEUT MAINTENANT SE PROCURER  
SUR MICROFILM, 35 MM

Tous les articles de HENRI BOURASSA parus dans  
LE DEVOIR de 1910 à 1932, environ **1000** pages  
(100 pieds) **\$30.00**

Correspondance de HENRI BOURASSA avec:

SIR WILFRID LAURIER  
SIR CHARLES FITZPATRICK  
DEBARTZCH MONK  
JOHN S. EWART  
GOLDWIN SMITH  
C. H. CAHAN  
J. P. TARDIVEL  
etc. etc.

environ **1500** pages (150 pieds) au prix de **\$50.00**

Adresser toutes  
commandes à

**MADemoiselle ANNE BOURASSA**

**325, avenue de l'Épée  
Montréal 8, Québec**

# L'ACTION NATIONALE

---

VOLUME LVI, Numéro 9

MONTRÉAL

Mai 1967

---

## *Éditorial*

### **Le jugement d'ensemble de M. le chanoine Lionel Groulx sur le rapport Parent**

(extrait de la Revue d'Histoire de l'Amérique française, décembre 1966)

*Les Editions Fides offrent au public, à titre de « distributeur exclusif », le Rapport Parent, en cinq petits volumes de poche. L'un de ces volumes, le deuxième, dépasse les 400 pages, d'autres atteignent à ce même nombre ou peu s'en faut; le premier et le quatrième restent beaucoup en deçà. Somme toute: 1469 pages. L'ouvrage n'en est pas moins de consultation facile. Et comme les répercussions du document dans la vie canadienne-française peuvent paraître indéfinies et indéfinissables, il importait qu'il fût mis, sous forme comode, à la portée du public. On peut regretter toutefois que le dernier volume ne contienne pas des tables générales: table onomatique et table des matières qui permettraient de se retrouver dans l'immense ouvrage. Mais, de toute façon, le Rapport est devenu un document historique et par soi-même et par l'usage que l'on en a fait. Et c'est à ce titre qu'il en est question ici.*

Il y a d'excellentes choses dans le Rapport. La mise à portée de l'enseignement, de quelque forme que ce soit, à tout enfant de la nation qui s'en révèle capable, ne peut souffrir aucune critique. L'école polyvalente, pourvu qu'on en fixe les options à un âge raisonnable, et qu'on soit en état d'y fournir les locaux, les laboratoires, les bibliothèques, et surtout la légion de maîtres compétents qu'il y faudra, n'est pas, non plus, de nature discutable. L'introduction d'une étude plus poussée de toutes les sciences s'impose de première nécessité. Nous en dirons autant de la formation à la recherche: excellent apprentissage de l'esprit à la curiosité, au souci de l'exactitude. Encore serait-il bon que le maître connût lui-même les sujets de travaux qu'il propose à ses élèves et que, pour leurs recherches, il pût fournir la bibliothèque où s'informer, ou du moins, où s'adresser. Nous en savons quelque chose, nous, entre autres, à notre Institut où nous recevons, avec grand plaisir, du reste, collégiens et collégiennes à qui l'on propose des travaux bien au-dessus de leur capacité d'esprit et sans leur fournir le moindre bout de bibliographie. Egalement beaucoup à louer l'éducation permanente ou ce que l'on appelle le « recyclage » de la main-d'œuvre ouvrière. En 1941, nous dénoncions nous-mêmes, dans l'Action nationale, la honteuse proportion de nos ouvriers non qualifiés qui nous plaçait au-dessous de la plupart des Néo-Canadiens. A l'unité de direction et à la coordination des divers enseignements dans le respect des libertés essentielles, personne ne trouvera à redire. D'ailleurs, en son propos, l'auteur de ce compte rendu n'entend pas s'ériger en panégyriste, non plus qu'en dénigreur systématique du Rapport. Sa position se peut définir très nette. Il ne se pique nullement d'être un catholique « dans le vent », depuis que tant d'idées échevelées courent le monde. Il lui suffirait de se savoir un catholique de foi toute simple, de la foi que l'Eglise enseigne et maintient même après le Concile,

L'avoueraï-je, en outre ? J'étais de ceux qui souhaitent vivement une réforme de notre enseignement et surtout de notre éducation humaine, nationale et chrétienne. Rien ne me serait plus facile que d'apporter ici des textes où j'ai déploré, en notre enseignement primaire, son affreux vide, son manque trop fréquent d'ouverture, surtout dans les villes où l'on éduquait les fils d'un petit peuple sans le moindre souci du terrible milieu où il avait à vivre sa vie. J'ai regretté, et tout autant, l'anémique formation religieuse, le pauvre enseignement des humanités, de la philosophie, dans nos institutions d'enseignement secondaire. Enseignement trop artificiel, trop étranger, lui aussi, à son milieu. Je n'ai pas non plus ménagé mes critiques à nos universités, y apercevant si peu de l'esprit qui eût dû être celui de ces hautes institutions, incapables de prendre les devants dans les réformes qui ne pouvaient plus attendre et n'étant rien moins, pour la nation, que des écoles de chefs.

Ceci dit, nous exposerons franchement nos critiques sur le Rapport. Nous estimons malheureux que les commissaires aient bâti leur système d'enseignement en marge de l'ancien, sinon même tout à fait à côté. Tout n'était pas vermoulu, inadapté dans l'ancien système que, depuis deux cents ans tous près, dans la misère et la pure charité, avait édifié le peuple canadien-français. Si grevé de lacunes qu'on ait voulu le dire, il n'y avait pas là qu'accumulation de sottises. Ce vieux système, on s'était efforcé de l'ajuster à nos traditions, à ce que l'on appelle l'âme d'une nation, d'un pays. Et par son indéniable rajeunissement déjà mené à vive allure, par ses édifices, ses bibliothèques, ses laboratoires mis à point, et encore par son personnel d'enseignants de plus en plus qualifiés, il y avait là un actif, m'ont dit les économistes, qu'on eût pu évaluer à des milliards. Quelle nécessité y avait-il de renvoyer tout cela au vieux fer, comme l'on eût fait d'un vaisseau hors d'usage ? Ne s'y trouvait-il vraiment

nulle pièce qui, réformée, remodelée si l'on veut, n'eût pu entrer dans le nouvel édifice, surtout quand l'on avait tant besoin de locaux, de maîtres et de tout l'équipement scolaire ?

D'où venait, au surplus, et ici nous ne mettons pas en cause les commissaires, d'où venait cette hâte de conférer au Rapport une sorte de valeur législative, quand ce Rapport, comme tous les rapports de même nature, ne revêtait d'autre importance ni d'autre qualité qu'une recommandation au gouvernement ? Dès la publication de ses premières tranches, le document devint tabou, aussi sacré que certain décalogue descendu du Sinai. De ce fétichisme se firent adeptes malheureusement tous les médiums de publicité. On eût dit un mot d'ordre réprouvant toute critique. Je ne cite qu'un exemple: Relations, revue des Jésuites de Montréal, publia une livraison spéciale tirée à plus de 30,000 exemplaires. Des critiques parfois sévères s'y trouvaient; le plus souvent des articles d'un ton modéré, et voire, au milieu de mises en garde fort opportunes, quelques articles approbateurs. Or la « livraison spéciale » passa presque inaperçue. Ce silence avec bien d'autres furent un malheur, et pour les commissaires qui allaient se permettre d'autres témérités, et pour les empressés metteurs en œuvre du Rapport qui, pour donner efficacité et vie à leur système, se verraient forcés à ce que nos gens appellent du « rabouddinage »: rajuster ceci et cela, ressaisir ce qu'ils avaient trop tôt rejeté, en particulier les écoles normales. Il fallait aller vite, paraît-il, au mépris de l'axiome qui veut que s'il est bon d'aller vite, il est rarement bon d'aller trop vite.

Où j'ai quelque peine également à donner raison aux Commissaires, c'est dans leur volontaire ou involontaire obscurité au sujet de la confessionnalité scolaire. Doctrine confuse à tout le moins. Le divorce est évident entre enseignement et éducation. On ne parle plus que

d'enseignement religieux. On devrait savoir pourtant qu'en l'école confessionnelle, l'élément, l'esprit religieux est l'âme vivante et qu'il y faut non seulement enseigner, mais former. Et quelle idée aussi que de soumettre l'exercice de la confessionnalité à des organismes neutres ! Oh ! je sais derrière quelles excuses ils se pourraient retrancher. Combien est confuse elle-même la pensée des catholiques québécois sur ce sujet. Combien de clercs dits d'avant-garde, combien de commissaires d'écoles catholiques, pris soudain de je ne sais quelle incommensurable humilité ou de quel œcuménisme plus que discutabile, seraient prêts à tout immoler sur l'autel du pluralisme religieux ; ils réduisent la religion de leur province de l'état majoritaire à l'état minoritaire et d' « une minorité comme les autres » ; ils optent par conséquent pour la confessionnalité au petit compte-gouttes et conçoivent l'école confessionnelle tout à l'opposé de l'enseignement de leurs évêques et des pontifes romains. Tant et si bien qu'à lire certains articles de pourfendeurs et à observer quelques-uns de leurs comportements, on dirait les catholiques canadiens-français pris de la rage de l'insecte qui se mange les pattes. Il n'en reste pas moins, rappellerons-nous aux commissaires, qu'à cette question de confessionnalité se lie le grave principe de la liberté religieuse et la formation d'une espèce d'homme qui est l'homme chrétien. Et il reste aussi qu'empêcher de jeunes baptisés de réaliser pleinement leur magnifique personnalité dans la grâce du Christ, ou leur rendre inutilement la tâche plus difficile ou plus aléatoire, cela s'appelle, en bonne langue, sur des jeunes âmes, un viol irrémissible.

Pourquoi aussi ce chambardement des vieilles humanités, ou du moins ce mépris trop affirmé ? Pourquoi acculer les Collèges classiques à une sorte de suicide ? C'était, paraît-il, la féodalité qu'il fallait abattre. Singuliers féodaux qui, de mon temps, enseignaient pour 40, 100 dollars par année, à seule fin de permettre aux fils

des pauvres de se faire instruire. Et qui, de cette époque, ne se rappelle que si nos parents avaient dû déboursier 200 dollars au lieu des 100 dollars traditionnels, beaucoup de jeunes gens de ma génération, et j'étais de ceux-là, n'auraient pu se faire instruire ? En 1965 l'on ne pouvait accuser ces collègues de stagnation, d'immobilisme. Depuis dix ans leur équipement (bibliothèques, laboratoires), leur personnel enseignant s'étaient renouvelés. Rares les collègues, si même il s'en trouvait, qui ne possédaient leurs spécialistes pour l'enseignement des langues anciennes, de la littérature française, de la philosophie, voire des sciences. Une école d'enseignement secondaire et une Ecole Normale supérieure les pourvoyaient de professeurs compétents. Leur clientèle d'élèves était passée de 20,000 à 46,000. Les professeurs laïques y entraient en proportion de plus en plus importante. Beaucoup de ces institutions avaient établi le système des sections qui allaient permettre au moins quatre options : humanités gréco-latines, scientifiques, modernes et artistiques. Sans doute ces humanités ont le tort de prendre origine à la Renaissance. Suffit-il de remonter haut dans l'histoire, pour perdre, en route, toute valeur ? Ces générations d'humanistes, issus de la Renaissance, en dépit de ce qu'ils ont pu traîner d'erreurs, ont pourtant fait apparaître une certaine espèce d'hommes. On les aperçoit à l'aurore des grandes découvertes océaniques et à la première compénétration des continents. Ils ont fait du petit cap de l'Europe occidentale le flambeau d'une civilisation assez difficilement égalable. Et ce sont ces mêmes générations qui, bonds par bonds, nous ont amenés à l'âge technique et nucléaire. Que nous promet d'assurer ce que l'on appelle l'« Ecole nouvelle » ? L'autre jour, à la toute récente réunion de l'ACFAS, un professeur de l'un de nos collègues dénonçait ce qu'il appelait la « réaction excessive du Rapport Parent contre le statut privilégié des humanités gréco-latines du Québec ». Ce même professeur soutenait, statistiques en mains, qu'à

ces humanités plus large part est faite dans la province voisine, l'Ontario. Et il ajoutait cette opinion nullement négligeable pour un peuple qui est à la recherche de sa langue: « L'étude du grec et du latin demeure indispensable à une spécialisation poussée en français. » Et je me suis rappelé, à ce propos, quelques petites vérités qu'il m'arrivait, il y a vingt ans, de rappeler dans une conférence: Professionnels et culture classique. J'y citais, par exemple, l'opinion d'un monsieur R. M. Hutchison, chancelier de l'Université de Chicago, qui écrivait en 1946: « Le système d'éducation qui tend actuellement à former d'habiles spécialistes sans les pourvoir d'une culture libérale, constitue une sérieuse menace pour la démocratie. » Et je citais aussi cette autre opinion de M. C. R. Young, doyen de la Faculté de génie de l'Université de Toronto, affirmant, pour sa part, qu'en raison de l'avancement des sciences, le futur ingénieur doit posséder « une suffisante culture générale ». Mes souvenirs me rappellent aussi les volumes: *The Humanities in Canada*, de Watson Kirconnell et de A. S. P. Woodhouse (1947), où le Québec n'avait pas à se plaindre de la part louable qui lui était faite. Du même coup je soutenais, quant à moi, qu'« une spécialisation hâtive tend à une diminution ou à un rétrécissement de l'esprit, pour cette raison très simple qu'elle tourne l'esprit vers un champ limité de connaissances et qu'elle se borne par conséquent à l'exercice d'un nombre restreint de facultés », tandis que la supériorité de la culture générale, le mot le dit assez, « procède de son aptitude à développer l'esprit, non sur quelques points, mais en toute sa superficie et profondeur, par un exercice ordonné de toutes les facultés de l'homme ». Puis, entre la vieille culture humaniste et la culture moderne, cette différence notable existe qu'en la première l'homme se forme principalement par les lettres, c'est-à-dire par les plus hautes expressions de la pensée humaine, tandis que, dans l'autre, l'objet de l'esprit se compose purement du cosmos en ses

multiples matérialités. Sans doute peut-on parler d'humanisme scientifique et même d'humanisme technique, mais dans la mesure où l'homme leur confère de son surplus d'humanité qui lui vient d'autres sources. Aujourd'hui je reprendrais ces mêmes idées pour soutenir qu'en les terribles conjonctures où il s'engage, il faut au Canada français, non principalement la légion de demi ou quart de savants que vont lui former les Instituts, mais, au premier chef, des esprits créateurs, esprits qui se définissent par la vigueur, l'envergure de l'intelligence et de la culture, vigueur et envergure qui se complètent par cette pointe aiguë de l'esprit qu'on appelle la finesse, capable de foncer dans l'inconnu pour lui arracher ses secrets. Esprit de géométrie et de finesse, dirait Pascal. Je veux bien que le Rapport Parent parle beaucoup de méthodes à développer chez l'étudiant, pour l'habiliter à la « créativité ». L'important serait de savoir si son court passage, à flots pressés, dans les Instituts et par les mains de quantité de professeurs dont pas un seul peut-être n'aura qualité de maître, lui en fourniront les moyens. En Angleterre, dans sa réforme de l'enseignement, le parti travailliste n'a pas osé supprimer les Public Schools, pensionnats d'enseignement secondaire pour garçons ou pour filles, autrement bourgeois et panachés que nos collèges et qui groupent quelque chose comme 45,000 élèves. Plutôt que de subir une réforme dont elle ne veut pas, la plus célèbre de toutes, Eton, serait prête à émigrer en Irlande.

\* \* \*

\*

Ces réserves faites, nous ne contestons pas, on l'a vu, les parties valables du Rapport Parent et, de ces parties, nous ne diminuons pas l'importance, pas plus

que nous paraît urgente et nécessaire une réforme de notre enseignement et de notre éducation. Qu'a-t-il donc manqué et que manque-t-il encore pour que le peuple s'associe carrément à la réforme qu'on vient de lui offrir ? Il est faux, ainsi que l'écrivent certains, que le peuple se résigne à l'ignorance. Le peuple de toute classe et même une bonne part d'écoliers se sentent inquiets. Il manque à l'un comme aux autres, d'être plus assurés de la valeur magique ou simplement réelle de la nouvelle école. Combien d'instituteurs me l'ont dit, les écoliers s'y sentent un peu perdus ; cette impression les tient par trop de servir de cobayes à des expérimentateurs improvisés. Les auteurs du Rapport et ses metteurs en œuvre, il y a lieu de poser la question, se sont-ils rendu compte de l'exceptionnel effort qu'ils demandaient au peuple ? Effort financier d'abord, et cela sous-entend les réactions de contribuables qui soudain voyaient leurs taxes scolaires doublées et parfois même triplées, alors qu'en même temps on leur rebattait les oreilles avec les promesses de la gratuité générale de l'enseignement. Qu'à l'automne de 1966, 50% des taxes scolaires soient encore impayées est le signe de quelque chose. Les auteurs du Rapport ne se sont pas fait illusion sur la question financière ; ils ont écrit (I: 78), à propos de la montée en flèche du coût de l'enseignement : « Il faut convaincre chacun que les dépenses d'éducation sont un investissement économique et social. » Trop d'esprits, et en ce cas je ne parle point seulement du petit peuple, s'interrogeaient en même temps, sur la philosophie, sur les intentions dont s'animait cette nouveauté. J'entends encore un esprit ouvert et grave tel que M. Yves Prévost, habitué à se mettre au-dessus de toute politique, posant cette question, il n'y a pas si longtemps, à ce même propos, devant un auditoire montréalais : « Où allons-nous ? Personne ne le sait ni ne peut le dire. » Que ne s'est-on fait la réflexion « qu'une politique ne vaut rien si elle n'est pas une doctrine appliquée au réel dans la mesure

du possible » ? Chacun a pu avoir devant les yeux deux textes. L'un disait — c'était le Rapport :

*Tout en prenant conscience des problèmes qui lui sont particuliers à cause de ses traditions et de son histoire, elle [la province de Québec] doit chercher avec lucidité et sens pratique à doter son système scolaire de structures adaptées à ses besoins. La conception moderne de l'éducation vise à préparer chaque citoyen à gagner sa vie par un travail utile et à assumer intelligemment ses responsabilités sociales. (I: 83-84).*

*Un autre texte venu d'une autre source affirmait : Un système d'éducation doit s'inspirer des valeurs propres de la civilisation québécoise qui ne sont pas seulement celles qui tendent à la langue et à la culture, mais aussi les valeurs chrétiennes, celles-ci ayant contribué autant que celles-là à forger l'âme de notre peuple.*

Le rapprochement de ces deux textes permet de saisir les tendances pragmatistes du système d'enseignement du Rapport et d'en soupçonner les origines. Au surplus, tant des nouveaux docteurs de la nouvelle et vague philosophie scolaire avouaient leur dessein de faire du jeune Canadien français un nord-américain. D'un mot : à mesure que le gouvernement du Québec se nationalise, il a trop paru que son système d'enseignement se dénationalise. A coup sûr la mise en ration des vieilles humanités et la destruction de l'ancien système d'enseignement pouvaient éveiller les mêmes inquiétudes. Je repose alors une autre question : dans nos milieux officiels de l'enseignement, a-t-on bien aperçu, en cette perspective, le grave aspect que pouvait prendre l'Ecole nouvelle ? Jusqu'ici les vieilles civilisations méditerranéennes étaient restées l'axe vivant de la culture et de l'esprit canadien-français. Soudain l'on invitait les Québécois à changer l'axe de leur culture natale pour

*l'aligner en somme sur la civilisation anglo-américaine. En d'autres termes on proposait à un peuple un geste exceptionnel en histoire: un retournement d'âme, et la plus grave et la plus profonde des révolutions: celle de l'esprit. Parmi ceux qui réfléchissent, et de ces esprits, il en est plus qu'on ne pense, que ne pouvait signifier cette américanisation voulue ou non de l'enseignement? L'on a déjà nourri et l'on nourrit encore l'illusion de sauver, au Québec, la vieille langue française, en dépit de l'économie anglo-américaine où l'ouvrier gagne sa vie en anglais. L'illusion devient gigantesque, s'il faut, par surcroît, américaniser l'enseignement québécois, à moins que, pour survivre comme nation distincte, la formule par excellence soit devenue de ressembler le plus possible à son grand voisin.*

*C'étaient là les obstacles, l'état d'esprit qu'il fallait affronter. Les obstacles, comment les écarter? Les inquiétudes, comment les apaiser? Et pour entraîner le peuple au vaste effort qu'on exigeait de lui, qui possédait assez de panache pour en imposer? Et quelle mystique agissante eût déterminé ce qui est au départ de tous les grands mouvements collectifs? Et cette mystique, de quoi l'eût-on composée?*

*On trouve à critiquer aujourd'hui ceux qui ont pris la relève en cette réforme scolaire. On leur fait grief de paraître piétiner. Plaignons-les plutôt d'avoir à repenser un problème de cette taille. S'ils osent un redressement — l'oseront-ils? — le redressement, on l'a vu, ne pourra s'affirmer que vigoureux et considérable. Il est plus facile de défaire que refaire. Souhaitons néanmoins que tout en sauvegardant les parties valables du Rapport, parties d'importance, on parvienne à harmoniser l'ancien et le nouveau système dans une cohérence qui n'abdique rien du progrès. Le projet s'impose d'une grande réforme scolaire et d'y engager à fond l'élan et la volonté ardente*

*de la nation. Mais cet élan ne saurait se passer, comme on dit aujourd'hui, d'une « motivation » à sa mesure, ou de ce que l'on appelle encore plus savamment « la démocratie de participation ».*

*Lionel Groulx, ptre*



VIE NATIONALE



# Le drame de notre révolution tranquille

par Lucien Saulnier

L'Action nationale ne publie très généralement que des textes inédits. C'est une règle que toute revue de qualité se doit de maintenir très rigide, à moins naturellement qu'elle ne se donne comme étant, de sa nature, un "digeste". Mais toute règle a ses exceptions, dont le lieu commun veut depuis longtemps qu'elles confirment la règle; et d'autant plus qu'elles sont plus rares.

Le directeur de l'Action nationale a décidé cette fois-ci de faire exception pour le texte suivant, de Monsieur Lucien Saulnier, président du Comité exécutif de la ville de Montréal, dont la conférence récente, communiquée aux journaux, a paru au complet dans LA PRESSE, après y avoir été résumée en nouvelles et que M. Saulnier eut accepté de nous confier son texte. En fait, ce même numéro comportera deux exceptions puisque l'éditorial est un extrait, mais celle-là aussi est de taille et d'importance.

Quant à la conférence de M. Saulnier, elle nous propose une méditation d'une extrême opportunité et d'une immédiate urgence. Nous avons déjà sonné une cloche d'alarme similaire dans deux textes récents ("D'une nouvelle conférence fédérale-provinciale", décembre 1966; et "Un sens de l'ordre!", mars 1967); mais l'exposé de Monsieur Saulnier a toutes les qualités d'un document fondamental sur lequel il importe que dans toutes les sphères de notre vie civique et nationale aujourd'hui, on revienne et réfléchisse sérieusement. Ni les craintes qui sont là exprimées, ni les avertissements qui nous sont donnés, ni les exigences qui nous sont proposées ne paraissent au soussigné vagues ou lointaines; mais au contraire terriblement présentes au coeur de notre actualité comme de notre avenir. C'est pourquoi nous n'avons pas voulu laisser aux feuilles volantes de LA PRESSE, ou même au destin hasardeux d'une brochure de propagande le soin d'en faire mémoire. La collection de L'Action nationale le conservera et témoignera que cela nous a été dit en temps plus qu'opportun.

La direction

Vous croirez peut-être qu'en traitant du "drame de notre révolution tranquille", je me présente sous un jour nouveau. Le sujet est si vaste et les éléments en sont tellement divers qu'on se demandera sans doute ce qu'en ma qualité de président du Comité exécutif de la Ville de Montréal, je viens faire dans cette "galère". On admettra que la ville de Montréal n'a pas été étrangère au départ de cette "révolution tranquille" et que les hommes qui l'administrent présentement en ont été bien avant 1960 parmi les premiers artisans. On admettra aussi facilement qu'elle a des résonances assez bruyantes parfois dans l'administration des affaires de la ville. C'est dire que nous avons, nous aussi, notre part de responsabilités dans cette effervescence politique et sociale qui marque depuis six ans la vie du Canada français, dans cette exaltation collective de tout un peuple à la recherche d'un avenir meilleur.

A cette effervescence, à cette exaltation, nous avons participé nous-mêmes tout autant que les autres. Nous avons pris une part active et prépondérante, surtout à partir de 1961, au relèvement de la ville. Nous avons pour ainsi dire tenté de tout entreprendre à la fois, faisant ainsi écho aux espoirs immenses que cette "révolution" soulevait dans notre société. Certes quelque chose s'est accompli dans le Québec. On le répète souvent et non sans raison. Mais en même temps, pouvons-nous ne pas partager les inquiétudes de tous ceux qui, devant les résultats acquis et ce qu'ils ont coûté d'argent, d'efforts et ajoutons-le de tergiversations, s'interrogent maintenant sur le sens et l'orientation des prochaines étapes ? Pouvons-nous continuer de "galoper" ainsi dans toutes les directions à la fois ?

Notre peuple a connu trop de faux départs, trop de faux "grands soirs" pour que nous ayons le droit de l'engager plus profondément dans les mêmes voies, sans mesurer l'écart qui se dessine entre l'ampleur de nos objectifs et la faiblesse et la pénurie de nos institutions politiques et sociales. Nous parlons haut et fort, souvent dans une langue mystique où les théories et les concep-

tions s'entrechoquent pêle-mêle et répondent de moins en moins aux réalités de notre milieu. Il est temps que les mots retrouvent avec leur sens, leurs poids de vérité et de vie, que l'on cesse de confondre le bruit avec le progrès, l'agitation avec la révolution fût-elle tranquille, et le verbalisme avec l'action.

En fait, que se passe-t-il au juste? Le Québec est engagé depuis quelques années dans un processus accéléré de transformation. Il n'est d'ailleurs pas le seul coin du monde à vivre pareil phénomène. On le retrouve à des degrés divers et sous les formes les plus variées dans la plupart des pays occidentaux. Chez nous, par sa nouveauté et par les bouleversements qu'il annonçait, ce phénomène a pris le caractère d'une véritable commotion. Du jour au lendemain, on remet tout en question, on s'interrogea sur tous les sujets, on offrit des solutions dans tous les domaines. Du jour au lendemain également, on contesta la valeur de nos institutions traditionnelles et on mit en doute jusqu'aux vertus fondamentales de notre société. Pour quelques-uns le passé n'existait plus; il fallait recommencer complètement à neuf et d'un seul coup. Il est donc normal que ce phénomène ait inquiété, voire effrayé, certains éléments de notre société, mais il me paraît incontestable qu'il a aussi suscité chez la majorité un grand espoir et entraîné une adhésion parfois enthousiaste. Pour la plupart d'entre nous, c'était en réalité l'annonce d'une prise de conscience, d'une dignité nouvelle, d'une remontée spectaculaire dans tous les domaines et d'un immense rattrapage; il n'était pas jusqu'à une certaine opinion internationale, dans les pays francophones notamment, qui marquait un vif et sympathique intérêt à l'entreprise, qui communiait à nos espoirs, et souvent à nos illusions.

Il ne saurait être question de contester la réalité et le bonheur de quelques grandes innovations et de beaucoup d'initiatives dans l'ordre social, culturel et éducatif, administratif, économique, mais tout cela, au fond, ne constituait qu'une première étape pour reprendre l'énorme retard que nous devons combler afin de devenir une

société dynamique et progressive et pour édifier un Etat moderne et fonctionnel; et si maintenant, nous tentons de faire le point, force est bien de reconnaître qu'en somme nous n'avons fait qu'ensemencer. C'est donc se faire illusion que de croire que nous pouvons déjà jouir des fruits de la moisson.

Voilà l'un des drames de la révolution tranquille. Nous avons voulu à un moment donné et nous voulons encore faire cette révolution sans douleur, être "maîtres chez nous" sans qu'il en coûte et recueillir la pleine récompense d'un effort qui a à peine été amorcé. Comme si le verbe suffisait à faire germer la chose, nous nous grisons de mots à un rythme étourdissant et nous agissons à la manière de nouveaux riches. Nous voulons avoir à la fois l'illusion lyrique de la révolution, le frisson d'héroïsme d'une demi-libération mais sans sacrifier un confort toujours plus étendu et en revendiquant un niveau de vie sans cesse plus élevé. Nous ne réfléchissons pas, comme groupe, aux exigences sur tous les plans d'un effort authentique d'émancipation du Québec, de son développement humain, intellectuel, économique, de l'édification d'un Etat digne de ce nom. Sous l'étiquette à la mode, nous faisons de l'improvisation, de la revendication incohérente et de l'agitation à la petite semaine; derrière les proclamations ronflantes de libération économique et de progrès social, se développent les égoïsmes de groupes et de classes, plus nocifs aujourd'hui et plus néfastes peut-être que l'égoïsme individuel.

Nous commençons à enregistrer les résultats de ce comportement puéril: l'inflation, un peu d'anarchie et le risque croissant d'un appauvrissement accru. Et lorsque je dis inflation, je n'entends pas ce mot uniquement dans son sens propre, soit l'érosion de la monnaie et du pouvoir d'achat; mais je pense, d'abord, à l'inflation verbale qui vide les mots de leur contenu, qui en confisque le message, qui trompe l'espérance et qui débouche à la fois sur un sentiment de ridicule et d'impuissance ainsi que sur l'amertume. Je ne crois pas qu'il se soit trouvé un seul peuple dans l'histoire récente pour avoir autant

discours. On se gargarise de mots et de formules à la mode, souvent empruntés de l'étranger; on se fait des slogans d'apparentes conquêtes et de fausses libérations, on en arrive à se duper soi-même. Et cela est vrai dans presque tous les milieux, presque à tous les niveaux; c'est vrai particulièrement des classes moyennes et de la petite bourgeoisie qui se donnent la coquetterie de se penser "à gauche" parce qu'elles font des grèves confortables ou assistent à des colloques sur la planification, la professionnalité ou le mariage des prêtres. Ici le drame frise la comédie.

Faut-il penser que nous cédon à une forme moderne de la sorcellerie et que nous nous imaginons qu'à réciter indéfiniment sur le mode incantatoire les formules les plus audacieuses, les plus hermétiques ou les plus vagues, nous en ferons surgir la société nouvelle, c'est-à-dire la révolution toute faite, et, en quelque sorte, prête à servir? Car c'est bien cela qu'attend apparemment une grande partie des nôtres: recueillir immédiatement les fruits abondants d'une révolution tranquille, sans avoir eu à pratiquer le difficile effort et à consentir la longue patience pourtant indispensables. C'est le discours gratuit, le verbe étant lui-même sa propre justification, l'exploitation et, au besoin, l'invention de formules: "réforme de structures, nouveau contexte, planification, participation, dialogue, consultation, démocratisation (ah! celle-là, on a envie, parodiant Mme Rolland, de s'écrier: "démocratisation: que de bêtises on dit ou on commet en ton nom") ... et puis, il y a: l'émergence, la confrontation, la problématique, sans compter la dimension (tout reçoit de nouvelles dimensions), l'affrontement et la remise en question. N'a-t-on pas entendu parler récemment de part et d'autres de "gouvernement par négociation" et de "gouvernement par les corps intermédiaires". Sommes-nous rendus à considérer l'autorité comme une denrée à marchander avec toutes les clientèles?

Il y a encore les formules qui nous sont propres et généralement fort lourdes: la restructuration, le bicultu-

ralisme, la "bilinguisation", la provincialisation et la défédéralisation. Ajoutons enfin quelques formules dont on abuse jusqu'à les galvauder, où interviennent le plus souvent: le plan, le niveau et le cadre ou encore le palier. Jamais n'a-t-on autant parlé de niveaux que dans cette société qui se veut égalitaire. La mode et l'ignorance associées, comme c'est la règle en tant de milieux, produisent des monstres comme "la collaboration entre les paliers de gouvernement" ou: "les réservations à faire au niveau des hôtels et des autocars". Inflation verbale, un autre des drames de la révolution tranquille, qui consacre à la fois l'impuissance d'agir, l'ignorance de sa langue et l'évasion dans de pseudo-réformes, par quoi on se donne l'illusion d'agir. Mais en même temps, glissement vers l'anarchie, dans les idées et dans les faits, dans les conceptions et dans le comportement, l'anarchie qui est tout le contraire d'une révolution véritable laquelle suppose un objectif précis, une démarche ordonnée, une discipline rigoureuse. Au reste, il suffit de regarder les sociétés qui entendent combler d'importants retards et progresser rapidement: toutes consentent aux disciplines nécessaires, parce que toutes savent qu'on ne peut en même temps consommer le plus possible et investir au maximum; que ce soit dans un Etat totalitaire ou une démocratie, que ce soit imposé ou consenti, les grandes rénovations supposent l'organisation, la coordination, une ordonnance et le sens de la prévision.

Au lieu d'un grand mouvement ordonné de progrès et d'émancipation qui profiterait à toute la communauté et d'abord à ses éléments les plus défavorisés, nous assistons aujourd'hui chez nous à ce que j'appellerais une série de petites explosions anarchiques qui interdisent le progrès réel, nous engagent dans une immense confusion et entretiennent une crise permanente propre à rendre stériles les nouveaux instruments de l'Etat et à faire avorter les grands desseins de la communauté québécoise. Comme s'il suffisait d'une agitation verbale ou sociale, pour recueillir d'un seul coup les bienfaits à long terme d'un effort collectif persévérant. Bref, nous assistons à

un déplacement d'accent terriblement inquiétant, du bien à long terme de la communauté sur les avantages immédiats des groupes organisés. Il est temps de nous rendre compte de ceci: que l'on ne peut pas à la fois préparer un avenir radieux et avoir un présent facile, que l'on ne fait pas avancer une société menacée comme la nôtre en Amérique du Nord aujourd'hui, à coups de crises, de spéculations, et de grèves, par la recherche immédiate du plus haut revenu possible pour les classes riches et moyennes, en affaiblissant l'autorité de l'Etat et des pouvoirs publics.

Prenons garde de voir se substituer à l'égoïsme individuel, celui de certains groupes sociaux, plus nocif encore que le premier. Pour certains éléments, tout se passe comme si la construction difficile d'un Québec moderne et progressif devait se traduire non pas par un effort sans précédent sur tous les plans, mais par un niveau de vie et des avantages sans précédent pour eux en particulier. Ils réclament en même temps et sur-le-champ le frisson romantique de la révolution tranquille et les avantages matériels d'un développement qu'ils compromettent par leur attitude. A-t-on jamais vu dans l'histoire, un pays attardé s'engager dans un immense effort de modernisation et d'émancipation, et où les diverses classes sociales, les classes moyennes surtout, commençaient par exiger la satisfaction de leurs revendications matérielles et professionnelles, par taxer au maximum les moyens et les ressources de l'Etat, donc de la communauté? D'ordinaire, la "révolution", même pacifique, est une période de ferveur, de don de soi, d'austérité en vue d'un avenir plus juste et plus fécond; elle vise à corriger les injustices et les retards dans une perspective communautaire, au bénéfice d'abord des plus mal nantis, des plus défavorisés. D'ordinaire, dans une telle période, le souci de l'intérêt communautaire prime le reste et on s'interdit les initiatives susceptibles de retarder le développement de la communauté, d'affaiblir l'Etat, de nuire à la santé économique, intellectuelle, morale de la nation.

L'agitation, la revendication et le verbe ne devraient pas tenir lieu de réflexion et de grandes conceptions politiques. On tenterait de duper les autres et de se duper soi-même; il ne faudrait pas croire que l'on puisse faire à la fois la révolution française et la révolution russe, avec la mentalité et le niveau de vie des Etats-Unis d'aujourd'hui, et si possible avec des salaires supérieurs encore et des profits plus élevés, et exiger en même temps des pouvoirs publics qu'ils assurent une sécurité sociale toujours plus large, un système d'enseignement sans cesse amélioré, qu'ils s'engagent dans la recherche scientifique et qu'ils stimulent l'expansion économique. La réussite de toute grande entreprise collective, a fortiori d'une transformation aussi vaste que la nôtre, suppose que la communauté entière possède à un degré élevé: le sens du réel, le sens de l'effort et de la discipline, le sens de l'autorité, enfin le sens de la hiérarchie des valeurs et des priorités. Sans cela, on construit sur le sable et on se réserve d'amères désillusions. Le sens du réel suppose qu'on tienne compte, à chaque étape, des besoins et des ressources de la collectivité non seulement dans l'immédiat, mais dans l'avenir prévisible et qu'on accepte les exigences, voire — disons le — les sacrifices inhérents à l'oeuvre de redressement entreprise.

Il ne faut pas se leurrer. Nous ne pouvons pas à la fois nous payer le luxe d'une vie facile et d'un niveau de vie élevé, et en même temps mettre sur pied à coup de millions de dollars les institutions indispensables à notre émancipation économique, à notre progrès social et à notre avancement éducatif et culturel. Même une nation riche, puissante, souveraine, ne peut poursuivre en même temps et dans une égale mesure ces deux objectifs, à plus forte raison est-ce interdit à un groupe de cinq à six millions d'hommes pour qui tout est encore à accomplir. C'est tromper l'opinion que de lui enseigner que l'on peut faire les deux opérations à la fois ou simplement de ne pas lui dire que c'est impossible. De là, la nécessité de l'effort, de la discipline, de l'acceptation volontaire de limitations, de contraintes et de sacrifices,

s'alliant à une conscience plus aiguë de notre responsabilité collective et individuelle envers la société tout entière. Est-il besoin d'ajouter que ce sens du réel suppose également la passion du travail, le culte de la compétence dans tous les ordres, l'application soutenue et persévérante dans l'accomplissement de la tâche quotidienne. Quant au sens de l'autorité, il signifie que l'on reconnaît que les pouvoirs publics dans leur ensemble ont à jouer désormais un rôle déterminant dans l'évolution et le progrès de toute société; que dès lors, ils sont en droit de compter sur la collaboration et sur la discipline de tous.

Et dans cette perspective, la révolution tranquille soulève un aspect qui m'apparaît primordial. Si dès le début, cette révolution, pour réussir, exigeait de l'Etat une action directe et efficace, elle appelait, par dessus tout dans le cas du Québec et c'est là le plus important, une réforme en profondeur de ses pouvoirs fiscaux et constitutionnels. Il n'y a pas à se le cacher; les transformations qui se sont succédé sans cesse depuis six ans dans toute la province, ont tellement d'ampleur que leur mise en oeuvre a engagé, jour après jour, toute la gamme des responsabilités des administrations publiques. Il fallait en résumé que le Québec soit mis, un jour ou l'autre, en possession de tous les leviers de commande essentiels au succès de l'oeuvre entreprise; sans cela il était à prévoir que l'écart entre nos aspirations, les projets annoncés et les moyens à la disposition des pouvoirs publics pour y donner suite, ne s'élargisse un jour dangereusement. Ce jour-là, nous le vivons présentement et le véritable drame de cette révolution tranquille c'est justement l'impuissance dans laquelle nous sommes présentement, le gouvernement du Québec et les municipalités, de faire droit aux revendications sociales et économiques de notre peuple, fussent-elles les plus légitimes et les mieux fondées. Vous savez les résistances que le Québec et nous-mêmes avons dû opposer récemment à certaines réclamations salariales ou autres. De part et d'autre, nous n'avons pas agi de gaieté de coeur. Les limites législatives

et fiscales, tant à Québec qu'à Montréal, nous commandaient de freiner momentanément l'élan, de refaire en quelque sorte nos provisions avant de repartir.

D'ailleurs, la plupart des hommes politiques qui ont gouverné le Québec depuis six ans ont prévu l'impasse dans laquelle nous nous engageons et ont compris qu'à moins d'un réaménagement constitutionnel et fiscal, l'avenir même de la révolution tranquille était compromis. C'est ainsi que nous avons assisté en ces dernières années à des réclamations de plus en plus agressives à l'endroit du pouvoir fédéral et au développement progressif dans notre population d'un sentiment de véritable frustration à l'endroit de la Confédération. Nos luttes dans ce domaine ne s'inspirent pas uniquement de motifs idéologiques ou de considérations raciales. L'autonomie d'une province comme d'un pays est loin d'être seulement une question de prestige ou d'orgueil; elle procède avant tout de la nécessité indispensable de posséder tous les moyens requis pour assurer l'épanouissement du peuple de la façon et dans les manières qui lui sont propres. Ainsi, par exemple, on veut régler à notre façon le problème crucial du logement. Si l'Etat du Québec est maître de la politique salariale, ne doit-il pas avoir en même temps un droit de regard sur la politique des prix?

Ici, je me demande si cette révolution, qui embrasse tous les aspects de notre vie économique et sociale et qui s'est amorcée à la mesure de toute la province, n'appelle pas en retour que les pouvoirs publics du Québec puissent un jour ou l'autre exercer pleinement leur action dans le domaine législatif aussi bien que dans le domaine fiscal et que les citoyens eux-mêmes puissent retirer davantage des bénéfices de notre économie. Comment voulez-vous que la province et les municipalités remplissent au maximum leurs obligations en matière d'éducation, de santé, de bien-être, de logement, d'équipement routier, d'installations et de transport publics, et puissent répondre adéquatement aux exigences nouvelles de la transformation du Québec, alors que nous n'avons à notre disposition à peine la moitié de toutes

les taxes que nous sommes appelés à verser à tous les gouvernements. Comme vous voyez, le problème est de taille. Mais il faut le regarder en face si nous voulons bénéficier dans l'avenir immédiat des avantages de la révolution tranquille. Par conséquent, sommes-nous prêts à en payer le coût dans les limites actuelles de nos pouvoirs fiscaux et constitutionnels? Sommes-nous prêts même à payer plus que nos compatriotes des autres provinces, par exemple en matière d'impôt sur le revenu, de taxe de vente, de taxes municipales, et scolaires. Si nous ne le sommes pas, de deux choses l'une. Obtenir le plus tôt possible du pouvoir central toutes les ressources financières dont nous avons besoin ou freiner le magnifique élan de notre transformation, réduire l'ampleur et le nombre de nos objectifs et mettre la sourdine à nos espoirs et à nos aspirations.

Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'une option difficile. Dans le premier cas, vous admettez qu'il nous reste du chemin à faire. Dans le second, l'option est particulièrement pénible, car elle risque de marquer pour le Canada français la fin d'un grand rêve, le risque aussi du retour à l'inaction, prélude à la stagnation économique et sociale. De nos jours, les administrateurs publics sont devenus les gardiens des institutions et les soutiens de l'activité économique. On voit d'un seul coup combien le manque ou la pénurie de ressources financières peut paralyser leur action, et par voie de conséquence, influencer profondément sur le développement et le progrès. Le problème est donc avec nous, à Montréal autant qu'à Québec, et j'ajouterais dans toutes nos municipalités et nos commissions scolaires. De partout, on entend le même refrain: on manque de ressources, on manque de revenus. Bref, le grand drame de notre révolution tranquille c'est en définitive le manque d'argent. Nous sommes en réalité un peuple pauvre dans une province riche, et vous voyez dès lors le lourd fardeau qui repose sur l'ensemble des citoyens, lorsque l'on a un pays à bâtir, une grande ville à édifier et un certain nombre d'institutions essentielles à créer et à maintenir.

Bien plus, parce que nous étions partis de si loin, il nous est apparu urgent de faire vite et tout à la fois. Il n'est donc pas étonnant qu'il nous en coûte à nous plus qu'aux autres. Tout ce que nous sommes en train de nous donner, nous le payons aux prix des années de 1960, alors que d'autres s'étaient procuré les mêmes choses aux prix qui prévalaient il y a 20, 25 ou 30 ans. La nationalisation de l'électricité est un exemple typique; elle aurait coûté moins cher, l'eussions-nous faite il y a quelque 50 ans comme en Ontario. Autre constatation: la dette provinciale du Québec est aujourd'hui presque égale à celle de la province voisine et pourtant nos investissements réels correspondent à peine à la moitié de ceux de l'Ontario. La raison en est simple, c'est que l'Ontario a commencé bien avant nous à organiser et à orienter son développement économique et social tandis que nous, nous tentons de tout faire cela en moins de six ans et forcément aux prix courants du marché. Nous parlons du choix qui se présente à nous pour sortir de l'impasse. En réalité, nous n'avons pas de choix. Peut-on, pour un instant, mettre un cran d'arrêt à toutes nos entreprises, étouffer brusquement nos espoirs et nos aspirations, arrêter en pleine course la marche du Québec? Quant à moi, je n'y crois pas.

Je crois plutôt qu'il faut continuer d'aller de l'avant tout en prenant soin de préciser davantage nos objectifs et d'en ordonner la mise en oeuvre. Il faut rejeter résolument les discussions stériles et le verbalisme et concentrer, une fois pour toutes, les esprits et les volontés sur l'essentiel. En un mot, rien ne sert plus de courir dans toutes les directions à la fois. Il faut désormais s'engager à fond dans certaines grandes voies susceptibles de déboucher sur le progrès et l'avancement réels de la collectivité. C'est dire que nous devons d'une part accepter de bon gré les sacrifices nécessaires à la continuité de l'oeuvre entreprise, et d'autre part, intensifier nos revendications dans le domaine fiscal et constitutionnel. Ici, l'action de l'Etat vient compléter celle du citoyen. L'une ne va pas sans l'autre, car pour assurer l'avenir, si l'effort

du citoyen est indispensable, l'exercice de nouveaux pouvoirs fiscaux et constitutionnels l'est tout autant.

### M. FERNAND DUMONT ET LES CORPS INTERMÉDIAIRES

M. Fernand Dumont nous avait habitué à beaucoup d'intelligence et de nuances dans ses déclarations. Se muerait-il en doctrinaire ? A un colloque socialiste, tel que rapporté par LE DEVOIR (lundi, 13 février 1967, p. 9), il prend position avec une franche brutalité sur deux points essentiels :

- 1) "Tout faire pour que l'Etat du Québec se dégage provisoirement au milieu de toutes nos confusions, comme le pouvoir déterminant".
- 2) "Le socialisme québécois doit s'imposer comme tâches immédiates de barrer la voie à une nouvelle bourgeoisie canadienne-française, de démasquer la structure qui l'exprime et qu'on tend à associer de plus en plus au pouvoir, c'est-à-dire les corps intermédiaires".

Entre l'Etat libéral qui laissait régner l'anarchie sociale et économique par sa devise du tout laisser faire, et l'Etat socialiste qui implante la dictature d'un gouvernement planificateur et propriétaire de tout, il y a l'Etat démocratique moderne qui invite tout le peuple à collaborer par la participation active au moyen des corps intermédiaires. Les syndicats sont des corps intermédiaires. Il y a toujours une possibilité que les corps intermédiaires se corrompent ou constituent un écran entre le peuple et l'Etat parce que, les hommes étant ce qu'ils sont, il n'y a pas d'organisation politique parfaite.

Mais à la vision d'un Etat totalitaire tel qu'entrevu par le socialisme de quelques universitaires (et d'un timide P. Vincent Harvey qui ne paraît pas trop savoir où se dirige cette galère) ou par M. Pierre Bourgault du Rassemblement pour l'Indépendance nationale, il n'y a actuellement qu'une seule forme de gouvernement désirable : une nation forte dans un Etat fort. Si seulement l'Etat est fort (fédéral ou provincial) c'est le peuple qui est écrasé dans ses libertés et ses initiatives. La nation ne peut être forte qu'en s'organisant et en se hiérarchisant : elle n'y arrive (appelez les comme vous voudrez) que par les corps intermédiaires.

Nous ne voulons pas de la planification de l'Etat seul. Nous voulons une planification participée. L'ouvrier seul et l'agriculteur seul ne peuvent rien face aux pouvoirs publics mais organisés en groupements qui les représentent, leur liberté ne s'exprimera pas en rébellions imbéciles mais en constructions pour l'avenir.

# VOUS PERMETTEZ ?

par Odina Boutet

En vertu de quoi les décisions qui regardent les Canadiens français unilatéralement doivent-elles être soumises aux anglophones du Canada ?

En admettant que les Canadiens français existent, il faut également admettre qu'ils ont des problèmes bien à eux. Si on admet pareillement que la Constitution canadienne a divisé les pouvoirs politiques sans tenir compte des besoins de continuité qu'il y a dans la vie d'un groupe différencié, jusque dans les ministères d'un Parlement à un autre, d'une Province à une autre, du fédéral au provincial et vice versa, il faut bien reconnaître qu'un mélange législatif et administratif confond non seulement les pouvoirs mais aussi les citoyens.

Les anglophones échappent à ce mélange, à cause de la continuité de leur représentation majoritaire qui se donne les lois et l'administration dont elle a besoin, indifféremment, dans les gouvernements provinciaux et au gouvernement fédéral. Tandis que les francophones n'ont une représentation majoritaire qu'au seul gouvernement du Québec qui, lui, est privé par le gouvernement fédéral de tous les pouvoirs fédéraux et résiduels et qui, de plus, doit combattre contre les envahissements de la législation et de l'administration du fédéral sur ses propres pouvoirs. Or, à cause de plusieurs facteurs psychologiques, dont le climat des régimes parlementaires britanniques, la représentation par majorité au moyen des partis politiques et l'avance que les anglophones ont prise, grâce à des législations appropriées à leurs besoins, les Canadiens français en sont venus à ignorer que leurs problèmes doivent normalement être résolus par eux-mêmes, à tous les niveaux où des décisions gouvernementales sont nécessaires.

Cela ne peut que signifier une représentation canadienne-française à Ottawa inefficace, autant parce qu'elle est minoritaire au sein du Parlement que par sa sujétion à la politique des partis où elle est aussi minoritaire. Cela signifie en outre que les pouvoirs du gouvernement fédéral qui entrent dans des domaines où les problèmes canadiens-français existent doivent être confiés à un gouvernement canadien-français.

Il faut bien saisir l'astuce du régime actuel. Les anglophones se cachent sous la dénomination canadienne pour légiférer et administrer leurs affaires. Ils ont la majorité partout, sauf au Québec où notre bonne volonté ne leur refuse rien. En aucun autre cas, ils n'ont à soumettre leurs problèmes à une décision bilatérale. Tandis que les Canadiens français doivent, au contraire, soumettre l'issue de leurs entreprises à des décisions qui ne dépendent pas d'eux, chaque fois que leur ampleur les mène jusqu'au pouvoir fédéral. Et, pour comble d'ignominie, on ne les appelle plus à ce moment-là des problèmes canadiens et on ne les considère plus comme normaux. Mais ils deviennent des problèmes canadiens-français, porteurs de discorde, semeurs de troubles, nuisances à l'unité. Alors, nous, qu'est-ce que nous faisons là-dedans et pourquoi payons-nous des taxes au Canada ?

Il me semble maintenant qu'une grande partie de l'équivoque, dans laquelle nous place le mélange actuel, serait dissipée si, à Québec, nous avions la bonne intelligence de commencer à changer progressivement les institutions parlementaires britanniques en institutions d'esprit français, d'ordre rationnel et de forme nettement différente des autres institutions parlementaires du Canada. Notre identité serait moins discutable qu'elle ne l'est présentement et le fait de notre présence au Canada serait tout de même plus évident. Du point de vue psychologique, ce serait un gros obstacle de moins.

J'ai demandé, au début, qu'est-ce qui pourrait justifier la soumission de nos problèmes aux décisions des anglophones du Canada. Il n'y aurait qu'une chose et

ce serait la conquête. Mais, depuis belle lurette, les autorités politiques nous ont dit et répété que la conquête est une histoire à oublier et que tous les Canadiens sont égaux en ce pays. Si, malgré cela, il n'y avait quand même que la conquête pour nous obliger à soumettre à des décisions bilatérales nos problèmes unilatéraux, il faudrait voir deux partis dans la population canadienne: un parti de la conquête et un parti de la libération. Si le Canada en vient à un choix, entre l'existence ouverte de ces deux partis de gens ou la reconnaissance d'une autorité canadienne-française unilatérale, aura-t-il le bon esprit de comprendre que l'initiative et la responsabilité de la population canadienne-française sont meilleures pour le progrès de tout le monde que la stérile division et la confusion?

J'en reviens à l'instauration d'organismes d'esprit français au Québec. Tant que nous gardons les institutions britanniques là où nous pourrions les remplacer, nous donnons un bien mauvais exemple de l'absence d'une différence que par ailleurs nous voudrions prouver et qu'il est bien difficile aux étrangers de respecter quand nous avons si peu souci de le faire nous-mêmes. A l'intérieur de ces institutions, il faut entendre, pour y croire, le genre d'argumentations absolues, à la française, qui se couvre de considérations particulières, à l'anglaise, et voir dans quelle inconséquence nous vivons! Non, ce n'est pas possible que ça continue. Il faut changer cela. Pour une pensée française, il faut un ordre français. Appelons cela comme on voudra, mais que la chose y soit.

Du point de vue culturel, la démarche de la pensée française ne peut s'alimenter indéfiniment d'arguments raisonnables et rester en relation avec des moyens positifs et réels, si elle est privée au sommet de la proclamation et de l'insertion des principes directeurs et féconds d'où découlent les effets et les conséquences attendues. A vivre trop longtemps dans un régime britannique, la pensée d'un francophone perd contact avec les principes directeurs dont elle a besoin et elle s'égaré dans le faisceau des arguments de considération qui sont le fort d'un

esprit britannique. On sait que ce dernier s'accommode très bien du "*melting pot*", même dans le domaine de la pensée, car il en tire des occasions de profiter des circonstances plus nombreuses qu'il soumet à ses dessein, sans que sa position d'individu bien cantonné en soit chargée, sans que l'inviolabilité de sa "*community*" en soit atteinte. Les moyens britanniques ne sont pas canadiens-français, quoi que nous en pensions et quelles que soient nos illusions devant les formes de procédures auxquelles nous nous sommes habitués, en surface, sans en poursuivre la logique jusqu'aux notions authentiques qui sont le propre des anglophones. Quelle présence ont parmi nous des moyens aussi britanniques que la précaution avant de créer un précédent, la confiance envers le parti, la loyauté qui est de règle formelle, l'entente de parti à parti, le préjugé favorable envers la bonne volonté? Nos principaux moyens sont restés autres. Ils sont d'ordre déductif. Il nous faut logiquement une autorité supérieure qui instaure en premier chef les principes envers lesquels nous avons foi et d'où viendront les résultats sur lesquels nous misons. Cette façon de procéder est française. Il ne sert à rien d'aller à l'école pour apprendre à penser ainsi et n'avoir que de moins en moins dans la vie d'institutions et d'autorités où s'exerce dans les choses vraies cette façon de penser.

Comment peut-on imaginer qu'une décision comme celle-là soit soumise, par exemple, aux voix majoritaires des anglophones de la Chambre des Communes? Et pourtant, qui osera soutenir qu'il n'y a pas dans les pouvoirs du gouvernement fédéral des biens et des compétences qui sont nécessaires à la vie et au progrès des Canadiens français? Le plus décourageant, c'est qu'on soit obligé de plaider encore aujourd'hui pour des choses aussi élémentaires.

Posons la question autrement. Qu'est-ce qu'un Canadien français peut faire sous un régime britannique? Il peut s'assimiler, servir de traducteur, servir de porte-parole aux anglophones et colporter les arguments de ces derniers, pour embarrasser davantage ses compatriotes

dans leurs desseins normaux et les emmêler dans une pensée sans aboutissement logique et sans départ acceptable.

La fierté la plus primitive aurait dû empêcher les représentants canadiens-français de soumettre les problèmes de leurs compatriotes à une assemblée fédérale qui les obligeait à subir des décisions bilatérales, alors que pour les anglophones les décisions unilatérales suffiraient. Cela est trop visible pour être nié. Maintenant, il faut sortir de cette forme de représentation. Aussi longtemps que nous y resterons, nous serons victimes d'une aggravation de la situation. L'envahissement de notre pensée par le flot des arguments d'origine anglophone ne pourra être endigué et reconduit que par un long travail de reconstruction en sens inverse. Il est clair que notre identité doit être assurée par des mesures extraordinaires. La séparation n'étant pas une saine mesure pour personne, il faut envisager une distinction. Il faut préserver cette distinction le plus complètement possible et le plus tôt possible. Nous sommes présentement victimes d'une fausse identité.



### NOMINATION SYMBOLIQUE

La nomination de M. Pierre-Elliott Trudeau comme ministre fédéral de la justice traduit assez nettement la volonté des Anglo-Canadiens de jeter le ridicule sur le Canada français. En ce centenaire de la Confédération aucune autre nomination ne pouvait prendre une telle signification symbolique: choisir le Canadien français dont presque toutes les déclarations et écrits ont été celles d'un anglicisé et d'un serviteur de la majorité anglo-saxonne. Crâne et audacieux dans sa servilité, il a enfin eu la récompense méritée par sa mentalité conditionnée à l'esclavage des Canadiens français. Cet honneur personnel rejailit sur nous tous comme un éclat de rire gargantuesque dans les clubs de Bay Street et St. James. Cent ans de Confédération pour préparer une telle humiliation au Québec ! La justice va maintenant prendre au fédéral un sens bien spécial et très étroit.

*Le quatrième volume  
du rapport Parent - 2*

## **Des principes vacillants et occultes aux structures boiteuses... et machiavéliques !**

par François-Albert Angers

Il fallait être bien pris du goût de tout changer pour que les membres de la Commission Parent, après avoir pris conscience de la situation du problème de l'école confessionnelle au Québec, aient jugé à propos de suggérer une sorte de bouleversement de notre régime actuel. Ils n'ont pu faire autrement en effet, que de s'apercevoir de sa grande souplesse, de son éminente adaptabilité aux situations nouvelles. Quelques rectifications et quelques changements de détail pouvaient suffire à tout sans provoquer ce branle-bas dont les motivations ne peuvent être qu'assez obscures.

L'étude de la situation leur a d'abord révélé un fait que nous connaissions bien à *L'Action nationale*. L'éminent juriste qu'était Antonio Perrault en avait traité, il y a déjà longtemps, dans nos pages : ce n'est pas par la voie de la proclamation légale que notre système scolaire s'est fait confessionnel, mais par la volonté de la population, l'usage qu'elle a fait d'une législation qui lui aurait aussi bien permis de faire des écoles non confessionnelles. La loi, quant à elle, a établi un mécanisme qui reconnaît la liberté de l'école publique d'être ce qu'en font les parents sur le plan local ; et dans l'exercice de

leur liberté majoritairement exprimée, de la place pour le respect des consciences dans la minorité. Par quoi l'on voit toutes les batailles idéologiques inutiles qu'ont déclenchées des ignorants ou des malveillants sur des hypothèses de travail de cléricisme au Québec, plutôt que de se renseigner sur l'état véritable de notre droit scolaire, d'en réclamer les modifications nécessaires face aux situations nouvelles.

Depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, il y a au Québec, par voie de constitution des commissions scolaires, une école commune qui n'est et n'a toujours été que ce qu'ont voulu la majorité des contribuables: *confessionnelle partout parce que tout le monde a toujours voulu jusqu'à ces derniers temps qu'elle le soit*; obligée cependant de recevoir tous les enfants sans distinction de croyance et de respecter la conscience de ceux qui ne partagent pas les vues de la majorité. *Les parents de sectes dissidentes ont toujours eu le droit de demander que leurs enfants soient exemptés de l'instruction et des pratiques religieuses*. Telle est la situation, sauf les cas de chartes spéciales, dans TOUTES nos commissions scolaires ordinaires.

Au surplus, la loi a reconnu le droit de ceux qui ne sont pas d'accord avec le caractère propre de l'école commune, de se former en une sorte de commission scolaire séparée, d'y adhérer et d'être par là exempts des taxes pour l'école commune. Donc, d'avoir, à leur goût, leur école propre, selon leurs vues; et alors, parce que spéciale, une école libérée de l'obligation de recevoir d'autres enfants que ceux qu'elle veut bien admettre.

Peut-on concevoir régime plus démocratique, plus souple, plus capable de répondre à tous les problèmes que peuvent poser les distinctions de croyance? Et alors pourquoi en changerait-on s'il n'y a qu'à l'amender pour répondre à certains besoins de l'heure?

Après la Confédération et par l'expérience, ce droit s'est perfectionné par la création d'institutions de coordination. Laisser la définition, le fonctionnement de la

confessionnalité à chaque école, à chaque commission scolaire ne correspondait pas aux besoins du pluralisme déjà multi-confessionnel de notre milieu. Tout centraliser en un seul organisme risquait d'engendrer plus de chicanes que d'efficacité. Du côté catholique, c'était d'ailleurs contraire à l'esprit et à la loi même du catholicisme; du côté protestant, la marge d'interprétation tolérée permettait aisément l'école chrétienne à multiples confessions. On a donc constitué un Comité protestant et un Comité catholique, tout naturellement chargés d'administrer et d'ordonner le régime général de chaque type d'écoles.

Après avoir pris conscience de ces faits, comment se comporte la Commission Parent ? En apparence, elle respecte totalement la tradition historique du Québec. Elle rejette toute idée d'un système d'écoles publiques qui ne serait que neutre, ou que confessionnel sous la forme restreinte soit d'un enseignement religieux de type unique avec exemptions pour ceux qui s'y objectent, soit d'un enseignement religieux diversifié selon les croyances des enfants supposant un enseignement relativement neutre des matières profanes. En cela, elle s'inscrit dans l'esprit de liberté qui a toujours caractérisé le Québec, refusant à la fois à une seule confession comme à la neutralité de monopoliser l'enseignement public; et à la minorité la prétention d'imposer à la majorité catholique une école publique qui ne serait pas, selon ses convictions, intégralement chrétienne. Dans la même perspective, elle refuse aussi bien de consacrer le principe de l'enseignement public exclusivement neutre, par l'échappatoire du respect de la liberté à consacrer par l'école privée confessionnelle entièrement subventionnée sur le même pied que l'école publique.

En définitive, la Commission opte donc pour l'école publique correspondant aux besoins confessionnels des divers groupes. C'est la solution qui permet "de respecter la diversité des options religieuses et ses conséquences dans l'enseignement... le désir des parents qui demandent pour leurs enfants des établissements publics confessionnels." Le pluralisme accru appellera seulement que l'on

étende ce principe à d'autres qu'aux catholiques et aux protestants, notamment aux incroyants. La seule réserve à ce principe, dit le Rapport, sera pratique: l'obligation où cela pourrait mener "d'une fragmentation excessive du système scolaire". Autrement, la société et l'Etat doivent respecter la libre option des parents...

Tout ce contexte ne laisse pas de doute sur la nécessité, au nom de la vraie liberté, de respecter l'authentique confessionnalité que réclament les confessions religieuses; mais uniquement "par les parents" considérés comme individus et comme masse, jamais comme communauté religieuse hiérarchisée et ayant des chefs (vice de la thèse déjà exposée à l'article précédent). De plus, il n'est pas question d'atténuer le caractère confessionnel sous prétexte de respect de la conscience des quelques non conformes. Dans l'école confessionnelle telle qu'elle doit être, ce sera pour ceux-ci "l'exemption de l'enseignement religieux et des pratiques de religion à l'école"; plus l'obligation, dans "toutes les écoles fréquentées en nombre suffisant par des enfants appartenant à des minorités religieuses... d'organiser à leur intention un enseignement de la religion conforme à leur croyance." (pp. 68-69).

Mais voilà ! après avoir payé ce tribut de principe à l'école confessionnelle, ou plutôt à la liberté dans la confessionnalité ou la non-confessionnalité, le Rapport se lance dans un réaménagement des structures administratives scolaires dont la conséquence inévitable sera la confusion, le désordre, la chicane et finalement, la perte des libertés. D'abord c'est l'engagement dans l'ambiguïté des "compromis", des "adaptations", des formules "bi-confessionnelles", etc. auxquelles "tous les groupes" devraient en venir lorsque "la minorité sera trop faible en nombre ou trop divisée", avec l'obligation pour "la direction et le personnel enseignant... de tenir compte de la présence de ces enfants dans la détermination du climat de l'école et dans l'enseignement". Oui ou non, la majorité aura-t-elle alors l'école confessionnelle de son choix?

Mais le plus grave, c'est l'irréalisme d'une structure qui met la liberté en carcan au nom de la liberté. Cette idée de l'unification des structures administratives au niveau local (une seule commission scolaire pour tous), comme au ministère, avec des directions pédagogiques relatives à chaque type d'école est proprement baroque... et affolante. C'est l'histoire des chats mis dans le même sac. Et ainsi quand on ne se donne pas la peine de mettre la liberté dans des structures de liberté, on tue la liberté. Et ce qui peut être concevable au niveau général d'un ministère, où l'on ne traite des problèmes que dans leur généralité, devient facilement impraticable aux niveaux inférieurs, et d'autant plus qu'on est plus près du quotidien.

Nids à chicane invraisemblables que ces unités administratives dirigeant dans un seul bloc, des écoles catholiques, des écoles protestantes, des écoles juives, des écoles non confessionnelles, des écoles françaises, des écoles anglaises, même avec le cataplasme des directions pédagogiques que l'on tenterait de munir de pouvoirs en quelque sorte autonomes. Effort formidable, en somme, pour mettre la majorité dans un carcan... parce qu'elle est catholique; de la mettre en quelque sorte à la merci des minorités, de minorités d'ailleurs actuellement agissantes et chicanières, là précisément où elles ne sont pas assez importantes pour prendre les libertés qui leur sont offertes.

Et puis quelle idée que cette foire d'un recensement *annuel* pour savoir des parents s'ils veulent leurs enfants dans une école catholique, dans une école protestante ou non confessionnelle, dans une école française ou dans une école anglaise! Avec les parents qui peuvent changer d'idée d'une année à l'autre en fonction des campagnes que poursuivront certains groupes afin de recruter des adeptes pour faire changer l'école selon leurs vues. ANNUELLEMENT! C'est délirant! Selon l'expression d'un de mes amis: C'est de la folie furieuse! Quand le sens commun cesse de présider aux destinées de la liberté, celle-ci est fort en danger!

C'est de la folie furieuse... et machiavélique, déguisée maintenant sous le manteau du droit des parents que l'on respecte si peu ailleurs. Car ici cela dépasse le champ du droit des parents; et empiète sur celui des Eglises et de l'Etat. On leur permet maintenant de mettre en jeu les intérêts de la communauté à laquelle ils appartiennent. L'enregistrement des enfants pour l'année dit tout ce qu'il faut à ce sujet. Les parents sont catholiques, de langue française; leur enfant est inscrit à l'école catholique et française, à moins qu'ils ne fassent une demande spécifique, spéciale pour un enregistrement à une autre école. Et dans le domaine linguistique, voilà un domaine où est reconnu le droit de l'Etat d'imposer aux parents une règle d'unité nationale: l'intégrité de la langue; comme dans le domaine confessionnel, existe le droit des Eglises d'imposer en conscience aux parents une règle d'unité morale. Pour éviter ces chevauchements assez peu désirables du point de vue de chacune des communautés considérées, catholique, protestante ou juive, française ou anglaise, il vaut mieux justement qu'il y ait des administrations séparées, avec répartition des taxes selon les principes de notre régime actuel.

Dans tous les pays du monde, c'est l'Etat qui détermine la langue de l'école publique selon les intérêts nationaux. En notre pays du Québec, au Canada, l'unité nationale québécoise comme l'unité nationale canadienne, réclament que les enfants de Canadiens français fassent leurs classes élémentaires et secondaires, celles qui sont les plus formatrices du fondement de la pensée, en français; et nous sommes déjà, au Québec, généreux en reconnaissant la situation bilingue et en accordant le privilège du choix aux parents anglophones considérés comme communauté ethnique.

De même que dans le domaine linguistique, c'est l'Etat qui a le droit d'imposer la langue de l'école, dans le respect de certaines exigences et de certains droits (l'école des immigrants de la première génération, par exemple, pose des problèmes sur lesquels, dans tous les pays, on passe assez légèrement), ce sont les Eglises,

dans le domaine religieux, qui ont le droit à leur conception de l'école pour leurs ouailles. C'est confondre l'ordre des choses, évoquer l'anarchie, que de vouloir se réclamer de la liberté de conscience pour obtenir le concours de l'Etat afin de créer des institutions contrariant les lois de l'Eglise à laquelle on appartient. La liberté de conscience en est une de libre choix de la confession à laquelle on adhère; non pas de violer les directives de cette confession, droit ou possibilité qui relève du libre arbitre, non de la liberté de conscience.

Dans un Etat pluraliste, qui doit constituer divers types d'écoles pour divers types de confessions ou de non confession, selon les adhésions religieuses des parents, un sain principe veut que l'Etat n'use pas de contrainte pour forcer l'application des lois d'une Eglise particulière, pour forcer par exemple les parents d'une confession donnée à envoyer leurs enfants à leur école confessionnelle s'ils usent de leur libre arbitre pour agir autrement. Mais le même sain principe veut que l'Etat n'apporte pas à ces parents une collaboration active et spéciale pour leur permettre de se soustraire à leurs obligations de conscience reconnues par l'adhésion à une confession religieuse. Mais c'est cette adhésion qui doit servir à déterminer le caractère de l'école, non pas la décision spécifique des parents prise à chaque année sans qu'il se soit produit de changement dans leur option religieuse.

De même qu'il ne doit pas appartenir aux parents, ou à la direction pédagogique des écoles, mais au Comité catholique, au Comité protestant, au Comité juif ou au Comité non confessionnel s'il en est besoin, de définir les caractéristiques de la confessionnalité dans leurs écoles, c'est à eux aussi que doit appartenir la détermination des critères dans le choix des maîtres. Le Rapport Parent outrepassé donc ce qui relève des droits de l'Etat quand il suggère une règle générale qui ne serait pas celle "que tous les maîtres d'une école confessionnelle appartiennent à la religion à laquelle se rattache l'école". Cela ne regarde ni l'Etat, ni le rapport Parent, mais les religions concernées. Tout ce qu'on peut reconnaître à l'Etat ici,

c'est le droit d'intervenir si, à défaut de maîtres, telle confession privait les enfants de ses écoles d'un enseignement nécessaire pour assurer certains standards de qualité définis par le régime général. Et un droit aussi de refuser d'acquitter un coût supplémentaire résultant d'une certaine exigence et du petit nombre d'enfants concernés, quitte aux intéressés à décider s'ils consentent eux-mêmes à l'assumer pour se donner ce qu'ils désirent.

En acceptant ces diverses déviations, la Commission Parent s'est placée dans une impasse, car il est évident qu'il aurait été ridicule de vouloir maintenir des commissions scolaires locales, chargées de tous les types possibles d'école, avec des directions pédagogiques dans chacune pour s'occuper de chaque type d'enseignement. Mais la régionalisation de la formule, pour la rendre plus acceptable techniquement, ne la rend pas moins saugrenue. (Sans compter nous y reviendrons, qu'ainsi on s'approprie l'exercice du droit des parents sur l'école). On est en train, par là, de nous mettre sur pied, toute une série de petites Eglises, de "sectes" locales dans chaque religion, avec autant de types de confessionnalité que pourront suggérer les fantaisies de chaque directeur pédagogique sous la pression des fantaisies d'autant de comités de parents. Quand on pense que le grand problème qui a suscité la création de la Commission Parent était celui du manque de coordination de notre régime d'enseignement, qu'elle n'a su résoudre que par la centralisation excessive d'un ministère omnipotent, un tel laxisme décentralisateur par rapport à la coordination de la pensée confessionnelle a de quoi laisser rêveur ! On aurait voulu inventer un plan machiavélique pour saper l'idée et le sens de l'école confessionnelle qu'on n'aurait pu mieux trouver que cette "atomisation" qui élimine l'autorité des Eglises et crée un processus totalement anarchique de mise en oeuvre du principe. D'ici au plus un quart de siècle, le fonctionnement d'un tel système aura engendré tant de situations concrètes ridicules, que l'idée même d'école confessionnelle pourra être en butte au ridicule et au sarcasme. Il est assez évident que sur le plan confessionnel, la seule solution sensée est celle des corps

administratifs locaux spécialisés selon les confessions avec une direction centralisée agissant sous l'inspiration directe des autorités ecclésiastiques.

Cependant, ce sera toujours sur le plan local que s'effectuera le choix des maîtres; et, comme le dit le rapport Parent, "c'est en définitive sur ses maîtres que repose l'école confessionnelle." On ne peut alors que s'étonner de voir le rapport accrédi-ter cette fausse pudeur — alors que notre siècle se montre en général si peu pudique sur tant de choses — qu'il ne serait pas séant de s'enquérir des convictions religieuses des maîtres au moment de leur engagement et d'en tenir compte pour décider de leur acceptation. C'est vraiment faire preuve d'une délicatesse excessive que de simplement reconnaître que "tout maître posant sa candidature à un poste dans une école confessionnelle *pourrait*" (les soulignés sont de nous), de son *propre mouvement, s'il y a la moindre incertitude de la part de l'école à ce sujet, faire connaître ses positions religieuses*" (p. 81). (Que de précautions ou d'"impureté", de complexe de culpabilité quant aux convictions religieuses en un siècle où l'on est si "pur" à admettre qu'on a ses maîtresses, qu'on est homosexuel ou lesbienne... et même putain! Cela, paraît-il, "éviterait de poser qui que ce soit dans des situations embarrassantes..." Que de détours, que de délicatesses pour quoi? pour permettre quoi? aux incroyants de se dissimuler? de pouvoir quand même s'infiltrer là où ils n'ont manifestement pas d'affaire? — que de détours, de délicatesses, alors qu'il est tout simple de demander la question de vive voix ou par écrit sur une formule: "religion: ... pratiquant?..."

Cette mythologie de l'anti-confessionnel, elle transparaît encore lorsque le rapport continue: "Quant à la préparation des maîtres des écoles confessionnelles, on peut espérer une amélioration de leur formation intellectuelle dans la mesure où les universités et les centres d'études universitaires" (qui seront non confessionnels dans l'esprit des membres de la Commission) "la prendront en main". Vraiment, ces non confessionnels, on ne

leur reprochera pas de douter d'eux-mêmes... ni non plus du complexe d'infériorité de Mgr Parent et de la soeur Laurent-de-Rome qui ont ratifié l'insulte..., purement gratuite car à notre époque les gens les plus étroits d'esprit se retrouvent encore dans notre Mouvement laïque de langue française.

Complètement inacceptable est ensuite la formulation de la règle qu'il appartiendra aux parents de "déterminer les formes que la confessionnalité prendra en pratique..." (p. 82) dans chaque établissement. C'est là une proposition anarchique, vraiment insensée pour autant que l'Église concernée a une doctrine de l'école confessionnelle.

De toute façon, ce sont de faux problèmes que le rapport évoque, dans sa logique propre, lorsqu'il en vient à enlever aux Comités confessionnels du Conseil supérieur de l'Éducation les pouvoirs que leur confie la loi actuelle "de faire des règlements pour reconnaître les institutions d'enseignement confessionnelles comme catholiques et protestantes, selon le cas, et pour assurer leur caractère confessionnel"; et "de reconnaître comme catholiques ou protestantes, selon le cas, les institutions d'enseignement confessionnelles et de révoquer au besoin cette reconnaissance". "L'application stricte de cet article, dit-on, paraît en effet difficilement réalisable en pratique; en outre, son application risquerait de conduire à des enquêtes particulièrement désagréables et troublantes pour les enfants et les parents, et d'engendrer même certains conflits."

Voilà une façon bien habituelle dans certains milieux aujourd'hui de faire admettre, sans en avoir l'air, des faussetés manifestes en les affirmant sous le couvert du sens commun, de sorte qu'elles s'intègrent dans la pensée distraite sans réflexion. La sottise de cette affirmation ne pourra éviter de sauter aux yeux de quiconque s'arrêtera à penser que c'est ainsi que fonctionne notre système scolaire depuis belle lurette et que les conflits qui en résultent, ou les enquêtes désagréables et choquantes, n'existent à peu près nulle part. Ce langage est celui d'incroyants, ou d'innocents (pour ceux qui l'ont

adopté étant croyants), qui voient le problème de la religion comme étant celui d'une religion personnelle que chacun aménage à son goût. D'où dans l'esprit cette vision de difficultés insurmontables à aménager des systèmes confessionnels à partir d'un centre trop vaste, trop loin des personnes.

Encore une fois, on nie tout caractère institutionnel aux Eglises; et par suite, la vision d'une doctrine à laquelle on adhère en la choisissant pour qu'elle règle pour nous ce genre de problèmes par un processus collectif auquel on se soumet. Il n'est qu'à continuer à faire comme jusqu'ici, d'obtenir par fiche d'inscription la religion des enfants; et le caractère, le type de confessionnalité s'établit de lui-même selon les réponses obtenues. S'il y a des modes de confessionnalité divers à envisager en fonction du degré de pluralisme, cela peut encore être réalisé bien plus efficacement par un Comité central que par un Comité local de parents, dont ce n'est pas la fonction et qui n'y trouvera qu'une occasion d'embarras. Pense-t-on même aux parents qui, tout en adhérant à une confession, ne veulent pas d'une école confessionnelle — ce qui peut être valable pour d'autres religions si ce ne l'est pour les catholiques — qu'une question encore au bulletin d'inscription suffit à renseigner. Les sectes qui ne veulent pas d'une école confessionnelle s'exprimeront. Ce sont donc de faux problèmes, des fantômes de l'esprit sectaire non confessionnel que le Rapport Parent évoque ici.

Reste à voir comment la Commission va maintenant entendre le type de confessionnalité qui "ne blesse pas la conscience de ces enfants (de parents non confessionnels) et de leurs parents" là où ils devront fréquenter l'école confessionnelle. "Il s'agit, dit le Rapport, en pratique de rendre le caractère confessionnel assez large, assez accueillant, assez ouvert pour que tout enfant qui ne partage pas les convictions religieuses de la majorité soit quand même à l'aise dans cette école". (p. 86) Notons ici que le Rapport risquera de desservir fort les intérêts qu'il veut défendre par sa solution de la détermination du caractère confessionnel par les comités locaux de pa-

rents. C'est un fait constant que la tolérance est beaucoup plus large et plus facile à régir dans les hautes sphères des administrations qu'au niveau local, avec sa variété de conditions.

Ceci dit, il n'y a rien à reprendre aux exigences qui sont prescrites pour le niveau élémentaire: "exemption de l'enseignement religieux et des prières et exercices de piété", "tenir compte de leur présence dans la façon de parler de la religion ou de Dieu" (encore qu'il ne faudra tout de même pas le faire de façon à ne pas respecter la conscience de la majorité et à jeter dans ces âmes l'habitude du doute ou de l'indifférence "objective" à l'égard de Dieu et de leur religion), "enseigner... le respect de la conscience d'autrui, la bienveillance mutuelle en matière religieuse". (p. 86).

On peut en dire autant de l'attitude du rapport pour la confessionnalité dans l'enseignement secondaire. Mais les vues du Rapport sur les "instituts" et les universités restent l'expression d'un point de vue bien particulier. Sous prétexte que les "corporations" seront des corps publics, donc neutres, on pose ici la règle de la multiplicité des cours-options d'inspiration diverse pour différents groupes d'élèves, comme auparavant la diversité des écoles sous une commission scolaire à multiples directions pédagogiques. En fait, cette multiplicité des cours ne fait que rendre plus facile l'adaptation de la confessionnalité au pluralisme des élèves; et l'on ne voit pas pourquoi partout où il y a une suffisante homogénéité de la population, les "instituts" ne seraient pas, encore plus facilement que l'école primaire ou secondaire, de nature confessionnelle par son rattachement à la direction du Comité, comme pour les commissions scolaires. Cette neutralisation de l'enseignement collégial pour faire droit à la minorité, et à une minorité infime en la plus grande partie de l'étendue du Québec, n'a nullement sa raison particulière sauf comme un coin que l'on fait entrer dans notre système scolaire, à la faveur d'une transformation, pour faire sauter éventuellement la confessionnalité partout.

La remarque vaut aussi bien pour les universités. Malheureusement le Rapport peut invoquer à son appui l'attitude de certains clercs, qui n'ayant plus le courage d'affronter les problèmes qu'ils ont eux-mêmes créés par le laxisme religieux introduit dans nos institutions en ces dernières années, ne se sentent plus capables d'affronter des auditoires d'adultes ou d'adolescents pour leur donner un enseignement religieux, qu'ils tendent à mépriser. Mais leur mépris même est le signe qu'ils en ont davantage besoin; quoique les nouvelles méthodes introduites dans leur formation religieuse antérieure soient en train de se révéler une faillite. On ne réglera pas ce problème par la démission que ces clercs ont suggérée aux membres de la Commission Parent, par l'incapacité où ils se sentent d'être à la hauteur d'une situation difficile: celle de trouver le moyen par un enseignement religieux adapté de redonner le respect de la religion à des jeunes qui sont victimes des expériences de cobayes auxquelles on les soumet actuellement dans les familles et les institutions religieuses mêmes.

En conséquence, au chapitre des recommandations (pp. 89-91), il faut ratifier les recommandations (1) reconnaissance du principe de l'école confessionnelle, (6) obligation pour l'école publique non confessionnelle (là où elle serait l'école unique) d'offrir un enseignement religieux approprié aux enfants selon leur religion ou un enseignement moral général, (7) droit des parents de demander l'exemption de l'enseignement et des pratiques religieuses pour leurs enfants dans les établissements publics confessionnels, (8) (9) (10) (11) relatifs à l'adaptation du confessionnalisme au pluralisme. Rejeter les recommandations (3) recensement annuel pour la détermination du caractère confessionnel, (4) commissions scolaires à directions pédagogiques multiples, (5) détermination par les parents des caractères confessionnels ou non confessionnels de chaque école, et (13) abrogation des dispositions qui donnent aux Comités confessionnels la juridiction sur les écoles confessionnelles. Et qualifier la recommandation (2) qui refuse le caractère confes-

sionnel aux commissions scolaires et corporations d'institut.

### UN CORDON OMBILICAL MAL COUPÉ

Grâce à Dieu le Rapport Parent est publié. Il a eu une naissance sensationnelle et les journalistes ont failli l'étouffer sous la marée de leurs éloges excessifs. Mis à jour par neuf auteurs, huit l'ont laissé exposé à tous les vents. Mais le neuvième, M. Guy Rocher, n'a pas encore réussi à couper le cordon ombilical qui le rattache à SON petit !

Modestement M. Guy Rocher revendique la paternité de ce petit difforme. Pourtant nous savons que de nombreux chapitres ne sont pas son oeuvre. Nous savons de plus que M. Arthur Tremblay a plus de titres que lui à la paternité mais occupé à préparer l'avenir de ce petit, il laisse M. Rocher s'arroger tous les pseudo-honneurs.

Le Rapport Parent contient tant d'emprunts au système américain que plusieurs y voient un petit bâtard. Quoi qu'il en soit M. Rocher n'arrête pas de le vanter. Une quasi-obsession. Une idée qui devient fixe. Il guerroie contre tous ceux qui menacent son petit. Il attaque les commissions scolaires, les parents et toute la population qui trouve que SON petit ressemble plutôt à un hibou sans plume qu'à un aigle rare. Bref, il prend l'allure d'un père un peu ridicule.

Il n'a plus le temps de préparer ses cours à l'Université. D'ailleurs ses élèves l'ont quasiment hué. En effet il a transformé ses classes en cours de propagande: haro sur les Commissions scolaires ! haro sur les parents ! haro sur tous ceux qui ne sont pas en adoration béate devant SON petit ! Il fait pression à droite et à gauche, il ne parle que de SON rapport. Il n'a plus une once d'objectivité. Ses attitudes, sinon ses conférences, deviennent bébêtes. Qu'il coupe le cordon ombilical ! Il nous faudra un siècle pour réparer son oeuvre par la chirurgie plastique. Plus les universitaires l'étudient, plus ils en voient les faiblesses: à peine né, tout le monde veut le retoucher. C'est qu'il est déjà dépassé. Pauvre père innocent, il est le seul à l'ignorer.

Il vante l'école publique et l'école polyvalente mais il envoie tous ses enfants à l'école privée. Comment le croire ensuite ?

## *L'éducation à l'américaine*

# LA FAMEUSE POLYVALENCE

par Jules-Bernard Gingras

doyen de la faculté de Psychologie à St Leo's Abbey, Floride

Que l'on envisage l'éducation à l'américaine du point de vue moral ou académique, il est certain que le point crucial se situe au niveau du secondaire. Quand l'élève arrive au collège, il est déjà trop tard pour remédier complètement aux dégâts. L'endoctrination sociologique à la Dewey et la coéducation ont déjà fait leur oeuvre.

La santé physique est médiocre, — l'examen médical déclarera un tiers des jeunes de 18 ans, inapte au service militaire et l'on découvrira des cas de syphilis qui remontent à l'école primaire, — mais la santé mentale est nettement mauvaise. Non pas qu'il y ait beaucoup de cas mentaux proprement dits, mais une foule de troubles émotifs. Le jeune homme de 17 ans absolument bien équilibré peut être considéré comme une exception. L'adolescent n'est pas un adolescent normal, parce qu'il n'a pas été un enfant normal. Il a reçu une éducation qui a ignoré et même contrarié les rythmes naturels de développement. La surestime des valeurs corporelles et sexuelles, — fruit surtout du sociologisme moral, — jointe à l'excitation continuelle due à la coéducation, en ont fait un être morbide, sans défense contre les impulsions de l'instinct artificiellement renforcé. Cela suffit pour expliquer son instabilité émotive. Cela ne suffirait

peut-être pas pour expliquer complètement le désordre de son esprit, le désastre académique, dont il témoigne.

Ce désastre, il est impossible de le nier; tout le monde le voit. Comme l'écrit le Dr Bell, "les plaintes ne viennent pas de quelques mécontents mais de toutes les directions". *Thoughtful parents, ... leaders of business and industry commonly deplore the ignorance, laxness and gaucherie of products that tumble by the thousands each year from the end of our educational assembly line. Teachers themselves voice embittered disillusion...* — Les parents consciencieux... les chefs d'affaires et d'industrie déplorent tous l'ignorance, l'inconscience et la gaucherie des produits qui sortent par milliers chaque année de la machine intellectuelle. Les professeurs eux-mêmes expriment leur amer désillusion... (1). Et le Dr Bell démontre comment tous ces désillusionnés partagent une même crainte: "*We are producing, and at great expense and with the most incongruous self-congratulation, a nation of Henry Aldriches. The dismayed and the skeptical further believe that those in charge of what is called (so loosely) "education" in America have little perception themselves of what schooling is supposed to be or to do. They feel that the failures of the schools promise eventually to make our culture crude and unstable, our nation politically inept and insecure.* — Nous produisons à grands frais et en nous félicitant incongruement une nation d'Henry Aldrich... On croit aussi que ceux qui ont la charge de ce qu'on appelle si abusivement l'éducation en Amérique connaissent eux-mêmes fort peu de chose de ce que l'école doit être et ce qu'elle doit faire. Ce qui laisse à prévoir que l'échec de l'école produira une culture fruste et instable, une nation politiquement inepte et sans sécurité." (2) Tel semble être le résultat du grand rêve de Dewey de doter les Etats-Unis d'un système d'éducation démocratique, en ignorant la nécessité des élites.

(1) "Know why vs know how"

(2) *Ibidem.*

L'égalitarisme social a toujours été une menace pour la culture et une invitation à la médiocrité, car il tend nécessairement à envahir le domaine académique, en détruisant toutes les hiérarchies et subordinations naturelles de la connaissance.

Le paysan du Danube était peut-être un bon démocrate. On ne saurait cependant l'offrir comme modèle pour la formation d'une élite, qui disait que l'éducation, lorsqu'elle verse dans les buts politiques, peut faire rétrograder une nation vers la barbarie, voire même l'analphabétisme (Exagéré ? Que non. Nous avons au collège des élèves de 18 ans, qui savent à peine lire et écrire, mais étoile de *soccer* ou brillant en chimie ! Ils savent beaucoup d'autres choses, mais ne peuvent s'exprimer correctement.)

Pestalozzi croyait que toute éducation commençait par la *discipline du mot* à laquelle s'ajoutait ensuite celle des *nombres* et des *formes*. "Aujourd'hui, — écrit encore le Dr Bell, — nous ne pouvons pas dire que nous avons réussi dans aucune de ces trois disciplines fondamentales. La *discipline du mot* requiert qu'on enseigne à nos enfants à lire, écrire et parler, sinon avec grâce, du moins avec clarté. Cependant la plupart des Américains ne peuvent lire rien de plus difficile qu'un *tabloïd* ou un *comic*, sans sueurs et sans larmes. Un journal métropolitain, qui se dit le plus grand du monde, exige de son personnel que tous les articles soient écrits en tenant compte du niveau moyen d'un enfant de 12 ans. Peu d'Américains de moins de 40 ans peuvent écrire une lettre clairement. Ils ne conversent qu'en clichés." (3)

Le 14 janvier dernier, le P. Thomas Savage, s.j. doyen de la Faculté des Lettres de Xavier University, parlait aux professeurs de Cincinnati. Le Père, qui est gradué de la Sorbonne et d'Oxford, ne cachait pas son dépit devant les produits de l'enseignement secondaire états-unien : "*Colleges are fed up with serving as rehabilitation centers for poor students.* — Les collèges en ont assez de

---

(3) *Ibidem.*

servir de centre de réhabilitation pour les étudiants ignorants." Il expliquait le dégoût des professeurs de littérature anglaise d'être obligés de corriger les fautes de *grammaire* et d'*épellation* dans les travaux des élèves, d'être obligés en un mot de se substituer aux instituteurs du primaire et du secondaire. "Nos élèves ne savent aucunement s'exprimer ni par écrit ni oralement, pendant qu'on leur farcit la tête d'un fatras de notions encyclopédiques, sans relation entre elles et de peu d'importance pour la plupart d'entre eux." Et il concluait: "Le collège et encore moins l'Université ne devraient être des endroits où l'on apprend à épeler".

La masse de *Freshmen*, qui arrive au collège d'un peu partout, constitue en effet un excellent matériel d'observation pour le sociologue et le statisticien. Et alors on découvre d'autres causes, qui ne sont peut-être pas des causes déterminantes, mais certainement contributrices. Parmi celles-ci, citons: la polyvalence sans règle ni mesure.

La polyvalence absolue ne se trouve nulle part dans le monde érigée en système, excepté peut-être aux Etats-Unis, où pas plus cependant de 10% des écoles secondaires sont vraiment polyvalentes. (Il n'y a que des essais partiels en Angleterre et en France.) Cependant, après une expérimentation d'environ deux décennies, on peut maintenant en apprécier les résultats.

Le plus apparent et peut-être le plus néfaste a été l'*école géante*, car à notre avis, le seul argument sérieux, dont peuvent se targuer les tenants de l'éducation de masse, sourd des exigences de la polyvalence illimitée. Effectivement, pour ceux qui assimilent l'école au *Supermarket*, — où l'on trouve de tout sur le même plancher, — le gigantisme est la seule solution. Autrement, on fait face à d'innombrables conflits d'horaire ou à des problèmes financiers insolubles. Tel élève ne peut suivre tel cours, — quel qu'essentiel qu'il soit, — parce qu'à la même heure, il doit assister à un autre cours également considéré comme important. Il faut donc que le cours en

question soit répété à différentes heures. Ce qui ne peut se faire rationnellement que dans l'école de masse. Autrement on risque d'avoir des classes d'un, deux ou trois élèves. Ce qui augmente considérablement le coût de l'enseignement. C'est pourquoi, pour certaines gens, l'école de masse est devenue synonyme d'économie.

Mais l'argument porte à faux, car c'est précisément cette polyvalence poussée jusqu'à l'absurde, qu'on ne peut accepter. Dans la formation d'un adolescent, *tout n'est pas polyvalent*. On y doit trouver une hiérarchie des valeurs. On ne choisit pas entre la musique et la philosophie, entre la grammaire et la gymnastique. Il y a des distinctions et des subordinations à établir; il y a le fondamental et il y a l'accessoire. L'absence d'échelle des valeurs et d'une conception humaniste de l'éducation ont précipité l'école étatsunienne sur la pente de la polyvalence illimitée, créant en même temps tous ces conflits d'horaire, qui deviendront le *mal de tête* chronique de l'administration dans l'école polyvalente.

En réalité, — comme nous verrons, — les conflits d'horaire ne sont qu'un symbole des conflits intellectuels et moraux, du désordre et de la confusion qui règnent dans les esprits ainsi formés, et qui se manifestent dès l'entrée au collège.

Le *second problème* causé par cette sorte de polyvalence du *high school*, et qui fait le désespoir des professeurs de collège, c'est *l'absence d'homogénéité* des groupes scolaires. Impossible de donner un cours qui profitera à tous, sans demeurer dans les généralités les plus élémentaires. Quelques élèves sont préparés; quelques autres ne le sont pas du tout. Entre les deux, il y a tous les degrés de préparation ou d'impréparation. Quand on examine les dossiers, tels que transmis par l'école secondaire, on est stupéfié au point de découragement. Ils revêtent les formes les plus fantaisistes. Aucune orientation rationnelle ne semble avoir présidé aux choix de la plupart, seulement des goûts enfantins, passagers et souvent antagonistes. Le seul principe quelque peu constant, c'est celui de la facilité.

La dispersion d'attention suit nécessairement. Le P. Savage, de Xavier University, dans son allocution de Cincinnati, énumère toutes les matières, — incidentes d'une polyvalence encyclopédique absurde, — qui devraient être éliminées du secondaire, parce qu'elles prennent la place du fondamental. John Dewey lui-même entrevoyait les effets néfastes d'une telle polyvalence lorsqu'il écrivait: ' Je ne pense pas qu'il soit bon pour nous de nous rendre compte de la condition psychologique de la majorité des élèves qui quittent nos écoles. Nous trouverions cette division de l'attention et la désintégration qui s'ensuit si grande que nous pourrions être découragés de toute tentative pour l'avenir.' (4)

C'était admettre, — mais un peu tard — que le fameux principe du *besoin conscient*, qu'il avait prôné si longtemps comme norme suffisante des programmes individuels, *n'avait pas joué*, du moins pas dans la direction espérée. C'est le contraire qui est arrivé.

Les professeurs, en conséquence, sont contraints d'accomplir un travail absolument superficiel. Ceci est tellement vrai que le baccalauréat a perdu à peu près toute signification. Il faut que le candidat aux études supérieures ou à un emploi produise, non pas un parchemin, mais un *transcript*, c'est-à-dire une liste des cours suivis avec les points obtenus aux examens.

Comment n'aurions-nous pas l'impression de donner à la société chaque année des diplômés sans réelles capacités, bien peu préparés à leurs rôles de futurs dirigeants ? Les "têtes bien faites" sont l'infime exception. De plus, le mal étant surtout au niveau secondaire, nous savons que nous ne pouvons y remédier, malgré les efforts réels déployés pour réordonner les programmes dans une perspective culturelle.

On s'y essaie quand même. Ainsi, ici au collège, en première année, il n'y a aucun choix. Toutes les matières sont obligatoires, y compris la religion. En témoigne

---

(4) (Art. Second Supplement to the Herbaert Year book for 1966.)

aussi la déclaration du Dr R. E. Page, directeur des études (Dean) de l'Université de Floride: "La philosophie de base du collège est liée au concept d'éducation générale étendue en profondeur... L'éducation professionnelle doit être de plus en plus déléguée au niveau supérieur. Ce n'est pas la fonction primaire du collège de préparer ses diplômés pour le marché du travail. Notre souci fondamental est l'éducation de base..." (5)

Ceci prouve bien que les vrais éducateurs commencent à se rendre compte du dommage causé par la polyvalence anticulturelle et à se convaincre que la seule polyvalence acceptable est une polyvalence limitée, — en pratique extrêmement restreinte au niveau secondaire, — et dont la meilleure forme semble encore celle des options, pas beaucoup plus diversifiées que celles qui existaient autrefois. Autrement, la culture est sacrifiée à l'érudition et il est impossible de maintenir les valeurs de base de toute éducation. La polyvalence logique se présente comme une sorte d'éventail, très peu diversifié au début et se déployant ensuite à mesure que l'on avance vers les niveaux supérieurs, où s'impose le choix d'une carrière.

Tout au moins pour ceux dont le quotient intellectuel permet l'accession au cycle complet, les écoles secondaires ne doivent pas être des écoles professionnelles. L'adolescent est autre chose que l'éventuel notaire, avocat, ingénieur ou technicien. Il est le futur *homme* d'abord, le futur citoyen, et chef de famille ensuite. Ces fonctions essentielles ne requièrent ni n'admettent une polyvalence illimitée. On n'apprend pas à être un homme normal et responsable, en mesure de se gouverner soi-même suivant des principes rationnels, seulement en choisissant

---

(5) "The basic philosophy of the college is geared to the concept of continuing a program of general education 'extended in depth'. Professional education should be increasingly delegated toward the graduate level. It is not the primary function of the college to prepare its graduates to enter the labor market. Our fundamental concern is basic education and pre-professional preparation".

Remarquez que ce qui est dit du collégial est encore plus impératif au pré-collégial.

sur des tablettes entre différents élixirs de succès ou en feuilletant un dictionnaire.

La seule solution logique, c'est encore Jacques Maritain qui nous la fournit, lorsqu'il explique — dans *Pour une philosophie de l'éducation*, — qu'il peut être acceptable de fournir l'occasion aux élèves de concentrer leurs efforts sur des matières vers lesquelles les portent leurs goûts et leurs aptitudes, — à condition bien entendu, que la hiérarchie des valeurs soit respectée et qu'ils apprennent aussi ce qui est considéré comme essentiel et fondamental. Il faudrait encore faire une distinction entre la connaissance et l'organisation de la connaissance, qui est cohésion et hiérarchie, et en laquelle consiste la véritable culture et la véritable éducation.

Pour y arriver, il faudrait renoncer tout d'abord au *libre choix des matières*, — qui a contribué considérablement à l'échec de la polyvalence, — et y substituer le *libre choix des options*. Quand je dis *libre choix*, il faut entendre un choix éclairé, préparé par des examens d'orientation et approuvé pour chaque enfant, par des conseillers pédagogiques expérimentés. Aux Etats-Unis, on s'y achemine lentement. Dans aucune école secondaire ni collège, le choix n'est laissé à la complète initiative de l'élève. La plupart des matières sont maintenant obligatoires dans le cadre des *concentrations* et le nombre des cours libres diminue progressivement. Même ici, le choix n'est-il plus complètement libre. Chaque élève doit soumettre son programme à l'approbation de son aviseur académique (6). N'empêche que ce contrôle soit insuffisant et qu'avant longtemps il faudra lui substituer un cadre plus rationnel. L'élève alors choisira un programme, non plus une matière, et cela d'accord avec la direction et l'orienteur.

De plus les options ne s'ouvriront pas devant l'élève avant le milieu du collégial et après qu'on lui aura assuré une formation de base, cette formation si nécessaire de l'homme *en tant qu'homme*, sans aucune référence à la

---

(6) *Academic Advisor.*

profession. Bien entendu, cela n'exclura pas la possibilité de bifurcations au secondaire pour ceux qui se dirigeront vers les métiers, sans passer par le collège.

C'est ainsi seulement qu'on pourra arriver à une organisation de la connaissance et par voie de conséquence à une organisation de l'esprit.

Il est vraiment surprenant, — pour ne pas dire plus, — de constater que la tendance est inverse au Québec. Le Rapport Parent parle de 50% de matières libres ! Ce qui est pour nous impensable et irréalisable ! Si l'on en vient à appliquer de pareilles suggestions, il n'est pas nécessaire d'être prophète pour prédire l'avenir de la polyvalence et la fin précoce des espoirs que l'on place en elle.

Faisons le voeu, au contraire, que si l'on tente l'expérience de la polyvalence, on sache éviter les écueils qui l'ont rendue si indésirable aux Etats-Unis, où elle a été — surtout à ses débuts — niveleuse dans la médiocrité, parce que sans nuance ni hiérarchie, *agent de désorganisation*, parce que livrée au caprice enfantin et surtout *trop précoce*. Ce que je lui reproche, ce n'est pas tellement d'être *polyvalente*, mais de l'avoir été sans règle, sans mesure, sans hiérarchie.

*méditation*  
*sur*  
*un*  
*état d'esprit...*

# 3 A

par Jean-Paul Eugène

"Point n'est permis de contraindre la Conscience !"

Le monde moderne recherche la voie nouvelle sur laquelle s'engager deviendra certes une vraie communion humaine.

Pourtant... une règle ancienne, peut-être fort jaunie, reste toujours vivace et sage.

3 A... Amour — Altruisme — Alliance...

La clef de cette philosophie nous ouvre la porte scellée par insouciance ou mauvaise foi. Le Temple de Harmonie s'éclairera si chacun d'entre nous collabore fraternellement avec son voisin immédiat ou lointain.

Soyons sincères. Cessons de nous mentir ou de nous palabrer. Arrêtons-nous de conter fleurette. La Vérité ne peut guère être jugée absolue ou circonstancielle. Elle ne possède qu'un visage: la Réalité...

Certaines autorités se plaignent amèrement du nombre de grèves, du manque de respect envers leur charge, et... ainsi, elles réclament de leurs concitoyens soit des sacrifices soit des hommages.

Toutefois... elles devraient s'autocritiquer ou s'examiner judicieusement la conscience. Alors... elles se

rendraient vite compte que le respect se mérite... Il ne s'impose point par une législation, une contrainte de la conscience des partenaires dans le grave jeu de la Société.

Tout pouvoir doit s'exercer en tenant compte des vœux de la majorité des citoyens du pays. Lorsque quelque pouvoir ne satisfait que le tiers ou même une moitié des citoyens, on peut s'attendre à la possible création d'un assez puissant front intérieur opposé au système officiel.

Voyons aujourd'hui l'exemple de la Chine se fissurant au moment où semblait exister une unité précieuse pour la réalisation de certains objectifs majeurs.

Dans nos supposés régimes démocratiques, les élections apportent des gouvernements minoritaires ou faiblement majoritaires. Et on se surprend à parler de l'Anarchie...

L'Anarchie s'édifie sur la base de l'Orgueil ajouté à l'Egoïsme. A résulte de O plus E. Continuons dans notre poursuite fatale de nos intérêts personnels, le bien de notre petite chapelle, nous serons écrasés avant longtemps par notre faiblesse volontaire et notre aveuglement moral.

Pour assurer la stabilité nécessaire et la bonne marche de notre société, le bonheur de notre famille, et la prospérité économique, l'unique moyen efficace réside dans la reconstruction de notre morale.

Celle-ci devra se rendre positive dans ses manifestations intellectuelles, spirituelles, ou... surtout! politiques. Le Service véritable des autres se présentera par un prélèvement des âmes se libérant de leurs angoisses et se nourrissant du grand Amour. Voilà le petit miracle de Bonne Volonté.

Quelle catastrophe devons-nous attendre pour vivre un tel état de santé morale nous conduisant tous et chacun à la réalisation communautaire de notre Bien-Etre?...

Avec les moyens utilitaires du Referendum, des machines électroniques "IBM", l'Autorité... — consciente et compétente — devra prélever l'opinion de chacun des membres de la Nation. La Société s'exprimera vraiment au sujet des Affaires Publiques.

Nous aurons réalisé la Démocratie. Nos institutions doivent s'accorder au rythme du Progrès et des Intelligences développées par le Haut-Savoir. L'Education retransmise par l'intermédiaire des canaux audio-visuels.

Bâtissons notre pays, créons notre fortune, mais... que diable! cessons vite de nous avaler les uns les autres. Car notre vaisseau sauvage deviendra fantôme. Tous les passagers étant dévorés ou précipités à l'Amer.



### QUI MENT ?

Nous croyons que l'éthique professionnelle chez certains journalistes laisse de la place au progrès. Le lecteur reste perplexé devant ces gros titres:

**LE DEVOIR**, mardi 4 avril 1967, p. 9: "PELLETIER: QU'OT-TAWA AIDE LES CIVILS DU NORD-VIETNAM" (pas de signature).

**LA PRESSE**, mardi 4 avril 1967, p. 11: "POUR PROUVER SA NEUTRALITE, LE CANADA DEVRAIT AIDER DIRECTEMENT LES DEUX VIETNAM". — Gérard Pelletier. (Signé: André Luchaire).

Est-ce que l'idéologie anti-américaine de certains journalistes ne leur permet plus de respecter la vérité en rapportant un discours? Est-ce que les lecteurs devront conclure que tel ou tel journaliste joue à cache-cache avec la vérité objective préférant exercer par le dirigisme des nouvelles un certain conditionnement des lecteurs? Où est alors la vraie liberté si, chez nous, des journalistes dirigent les nouvelles exactement comme en Russie communiste? Nous sommes tous perdants à ce jeu.

# CHRONIQUES

## *Les événements*

### **Pour qui le temps travaille-t-il ?**

L'ascension constante de MM. Marchand et Trudeau dans les sphères fédérales à l'heure actuelle pourrait bien être, pour l'avenir du Canada, comme Canada, le plus grand malheur qui lui soit survenu depuis les si "grands succès" apparents que remportait, il y a quelques années, Louis Saint-Laurent par des voies similaires.

En réponse à des questions, accompagnées de félicitations, que lui posait M. Diefenbaker, M. Trudeau affirmait, le 5 avril, qu'il valait mieux à l'heure actuelle éviter les problèmes, se refuser à des rencontres constitutionnelles. "Le temps travaille pour nous", pour les fédéralisants coopératifs et centralisateurs évidemment, concluait-il.

Il est toujours bien vain de se lancer dans des contestations prophétiques de ce genre; et c'est pourquoi je ne contesterai pas qu'effectivement la méthode de M. Trudeau peut se révéler la bonne... et que le temps peut travailler pour lui si... Le tort de M. Trudeau c'est précisément d'affirmer, là où il y a à la base une hypothèse implicite dont on doit être certain pour qu'il soit sûr que les événements se dérouleront bien tels qu'on les voit. Nous nous contenterons de souligner ici que nous connaissons bien les méthodes de travail et de pensée de M. Trudeau, pour les avoir vues en action dans sa "Grève de l'Amiante", et dans sa revue Cité Libre. Et nous savons bien aussi combien de fois il s'est fourvoyé justement parce que les hypothèses dont il tirait ses conclu-

sions se sont révélées mal formulées. C'est même ce dépit résultant de ses erreurs non admises et des succès qui en ont résulté qui l'ont décidé à se jeter dans les bras des libéraux fédéraux en désespoir de cause.

Nous les connaissons bien ces gens qui trois semaines avant l'élection de 1957 prédisaient encore que jamais plus le parti conservateur ne pourrait revenir au pouvoir ; que la tendance d'esprit de notre siècle révélait, avec la plus grande certitude, que dès que le parti libéral aurait épuisé son quota de popularité, la balance devait pencher du côté du parti CCF. Mais cela n'a pas empêché M. Diefenbaker de prendre le pouvoir. Selon la même méthodologie, nous avons vu aussi l'un des plus fidèles adeptes des méthodes de M. Trudeau, M. Jean Pellerin, s'estimer si sûr de la victoire du parti libéral en juin dernier, que dans son éditorial de Cité Libre il n'estimait même pas opportun, en mai, de s'interroger sur cela, ne voulant penser qu'à l'après-victoire.

Quant au prédécesseur idéologique de M. Trudeau, Louis Saint-Laurent, il se croyait bien sûr de lui aussi quand il affirmait sur le *Saxonia* que la province de Québec était une province comme les autres, se sentant sûr qu'il allait écraser de son verbe, comme une punaise, ce Duplessis qui osait enfin braver les foudres fédérales et restaurer un impôt provincial sur le revenu. M. Trudeau, avec M. Pelletier, claironnaient alors dans Cité Libre l'impossibilité que renaisse jamais, dans Québec, une idéologie séparatiste qui pourrait intéresser la jeunesse.

A ce moment-là, à l'Action nationale, nous ne prétendions pas jouer les prophètes. Nous pouvons même révéler que nous nous sentions assez atterrés de voir combien notre population paraissait plus que jamais disposée à avaler toutes les couleuvres ; et aussi d'apercevoir jusqu'à quel point nos intellectuels, nos dirigeants d'université, paraissaient prêts à toutes les capitulations. Mais contre Monsieur Saint-Laurent et en réponse à Cité Libre, nous disions : Faites attention à vos hypothèses. Si le peuple canadien-français est bien mort comme peuple, s'il est

vraiment assimilé comme malheureusement il est évident qu'il l'est gravement, et que ce soit jusqu'au point d'être sans espoir de retour parce que tout est mort de la fibre nationale en nous, jusqu'à l'instinct vital obscur et quasi animal, oui! alors vous aurez raison. Oui! vos thèses de confusion intellectuelle continueront de jeter le peuple dans la confusion et de vous permettre de l'arracher à lui-même pour pouvoir ensuite le livrer aux politiciens fédéraux. Mais prenez garde de vous tromper, car si au contraire cet instinct n'est pas mort, il finira par reprendre le dessus sur la perversion intellectuelle à laquelle il ne peut pas échapper à cause de vos séductions; et le travail de M. Saint-Laurent avec la pensée de Cité Libre ruineront le Canada, feront ressurgir plus violent que jamais, le mouvement séparatiste que vous prétendez impossible.

Nos lecteurs qui se remémoreront ces propos pourront juger à qui les événements ont donné raison. Et prenons acte que M. Trudeau continue à travailler sur l'hypothèse que l'instinct national des Canadiens français est mort ou n'existe pas, que la généralisation du nationalisme au Québec et la poussée séparatiste ne sont que des épiphénomènes auxquels ne participe pas l'âme populaire des francophones. Nous ne pouvons que lui redire de nouveau: si vous avez raison dans votre hypothèse, les événements vous donneront raison. Mais craignez que si vous vous trompez vous ne soyez les premiers responsables des violences qui ne pourront pas être évitées. Car si notre peuple est encore vivant comme peuple, s'il a encore l'instinct de vie, vous le trahissez. Et un peuple trahi par ses chefs finit par s'emparer de son propre destin dans l'anarchie fatale là où il n'y a pas de chefs en fonction qui incarne cette âme populaire, là où la trahison des chefs en place ruine inévitablement l'action des chefs qui, sans pouvoir, voudraient essayer de prêcher la pondération.

François-Albert Angers



*Les écrits et les livres*

## **"Le Paysan de la Garonne" de Jacques Maritain**

(Un vieux laïc s'interroge  
à propos du temps présent)

"Le sous-titre de ce livre n'a pas besoin d'être expliqué. Je noterai seulement que dans l'expression "un vieux laïc" le mot vieux a une double signification: il veut dire que l'auteur est un octogénaire; il veut dire que l'auteur est un laïc invétéré. Quant au titre, il s'explique par le fait qu'il n'y a pas de Danube en France, et que les Petits Frères de Jésus, chez lesquels j'habite, résident à Toulouse. En conséquence, étant donné mon propos, j'ai considéré la Garonne comme un convenable équivalent du Danube. Un paysan du Danube (ou de la Garonne) est, comme on sait, un homme qui met les pieds dans le plat, ou qui appelle les choses par leur nom".

J.M.

Un nouveau livre de Maritain! Un livre choc qui fait un bruit que l'on ne voudrait pas entendre! Un livre des dernières pensées, un testament que certains voudraient n'avoir jamais reçu! Un livre où l'on retrouve un Maritain purifié, émondé, renouvelé, que ne laissait pressentir ni "Art et Scolastique" ni "Humanisme intégral!" Un livre où l'on reconnaît, quand même Maritain, philosophe qui donne prise à l'opposition, chrétien qui n'abdique ni ses options spirituelles ni ses positions temporelles. Mais par dessus tout ce livre est celui d'un "vieux paysan", comme il le dit lui-même, dont la sagesse, la sévérité, la paix suintent au travers de l'écrit et dévoilent les secrets d'une âme où la contemplation théologique a remplacé la méditation philosophique.

Et j'ai aimé ce livre de Maritain!

Bien qu'auparavant, les enseignements philosophiques de Maritain trouvèrent peu d'écho en moi! Car, ses positions sur la philosophie chrétienne, son personnalisme basé sur cette fameuse distinction entre la personne et l'individu, l'exaltation de la métaphysique de saint Thomas, contre la métaphysique d'Aristote, appuyée sur les postulats de l'essence contre l'essence, sans parler de ses vues sur l'analogie ou sur la philosophie de la nature au regard des sciences expérimentales; toutes ces idées que Maritain soutenait comme thomiste, n'arrivaient pas à rejoindre, pour ma part, l'étude que je faisais des textes de saint Thomas. Mais c'est là une opinion personnelle!

Aujourd'hui "Le Paysan de la Garonne" est là, et même si le livre rappelle au passage ces anciens débats où Maritain s'est distingué, même si à certaines pages, il fait grincer des dents et montre que le contemplatif n'arrive pas à recouvrir tout à fait le philosophe, cette oeuvre reste néanmoins bien différente de celles qui l'ont précédé. Vouloir la scruter selon les critères qui ont servi à étudier les ouvrages philosophiques ou théologiques serait passer outre au message qu'elle veut délivrer!

Car, incontestablement, c'est ici, l'homme de prière qui parle, c'est le chrétien qui s'appuie plus sur sa Foi que sur sa science, c'est le "vieux laïc" buriné par la grâce, plus que l'ouvrier de l'intellect, qui nous livre le fil de ses pensées.

Bien sûr, à certains moments, les paroles sont dures; l'on voit que l'auteur, qui s'interroge sur le temps présent, ne ménage ni ses mots ni les erreurs qu'il veut corriger. Et l'on sent la paire de gifles claquer sur les joues de ceux qui, autrefois ses disciples, furent nourris au petit lait d'*Humanisme intégral*; aujourd'hui, ils ne trouvent rien de mieux que de se gausser du "vieux maître". Mais, quel est le théologien "bardé d'érudition" qui ne lira pas, sans un certain agacement, l'analyse de Maritain sur "ce monde qui est à la fois le domaine de l'homme et de Dieu et du diable"; et sa description de

l'attitude des chrétiens clercs ou laïcs agenouillés devant "ce cher monde qui évolue si superbement vers la Délivrance finale par l'évacuation chrétienne de la croix?" Cela n'existe pas, diront nos maîtres de l'heure, cela n'existe pas des prêtres, des laïcs, des philosophes, des théologiens qui ne trouvent rien de mieux que d'ensencer ce qu'ils devraient sauver! Allons donc! Les dernières paroles de Paul VI demandant une Année de la Foi, trahissent bien assez les souffrances d'un Pape angoissé par l'état des coeurs et des esprits de ces chrétiens qui, encore une fois, adorent des idoles!

Et Paul VI n'est pas soudainement devenu conscient de l'état de la chrétienté seulement à la lecture de Maritain! De telles balivernes pourraient, s'il fût possible, nous faire douter du Saint Esprit! Pour le moment, elles n'arrivent qu'à nous inquiéter sur l'intelligence de ceux qui les émettent.

Sans doute, Maritain n'est pas tendre pour les théologiens qui ont oublié ou méprisé la tradition de pensée de l'Eglise, connaissant mieux Hegel, Marx ou Sartre que l'Evangile. Aussi fustige-t-il sans clémence, le teilhardisme et les teilhardiens, beaucoup plus que Teilhard lui-même, et rejette-t-il le faux oecuménisme pour nous donner le goût de désirer l'authentique. Cependant, "Le paysan de la Garonne" n'est pas avant tout une oeuvre de démolition, un ouvrage polémique. C'est, principalement, je l'ai dit plus haut, un témoignage, une libération, un message.

*Témoignage du Feu nouveau*: cette requête que le philosophe fait au nom de la libération de l'intelligence, d'une doctrine philosophique et théologique *fondée en vérité* et accepté au nom même de cette vérité, fruit naturel et aimé de l'intelligence. L'on reconnaîtra là, et Maritain ne s'en cache pas, un plaidoyer pour saint Thomas. Mais Maritain aime Thomas d'Aquin; il aime ce philosophe et ce théologien dont la vaste intelligence et le coeur brûlant ont donné à l'univers cette doctrine si logiquement structurée, si profondément pensée qu'elle

pourrait encore servir, si seulement elle était connue, à l'élaboration d'une philosophie contemporaine. Et qui peut l'en blâmer ! Qui d'ailleurs, peut lucidement contester que le monde n'ait besoin d'une doctrine fondée en vérité ? Il faudrait lire saint Thomas avant de le rejeter !

*Témoignage du Feu nouveau* : ô combien bouleversant, ces dernières pages sur lesquelles s'achève le livre de Maritain, cette méditation, fruit de tant d'années sur la contemplation. Ces lignes toutes animées du souvenir de Raïssa, l'épouse absente, sont à relire et à savourer. Maritain nous introduit à son sujet par une réflexion sur le mystère de l'Eglise, vue à la lumière de "Lumen Gentium" ; puis d'une plume sûre, animé d'un souffle qui doit beaucoup plus à l'oraison personnelle qu'à l'étude savante, il traite de la prière, de l'oraison, de la contemplation, de l'union à Dieu, bases normales de tout apostolat chrétien. Maritain distingue deux formes de contemplation, une qu'il appelle typique, normale, formelle que l'on trouve chez les grands mystiques tels saint Jean de la Croix, sainte Thérèse d'Avila, sainte Catherine de Sienne ; et la contemplation *a typique*, informelle, celle des petites gens, des chrétiens de tous les jours, des laïcs enfouis dans le monde, minés par les soucis quotidiens, les difficultés de la vie... Cette contemplation à la portée de tous permet d'atteindre Jésus, de le recevoir, et ensuite de le donner... Que nous sommes loin de l'Apôtre tellement pris par ses oeuvres apostoliques qu'il n'a pas le temps de prier !

Mais je n'en dis pas plus, afin de laisser au lecteur, la joie de découvrir lui-même, les trésors que contient "Le Paysan de la Garonne".

Et je supplie ce même lecteur de fermer ses oreilles à ceux qui lui diront que le livre de Maritain est empreint d'une incurable sénilité et que le cher "vieux maître" pour avoir été jadis bien suivi, n'en reste pas moins, aujourd'hui fort dépassé et "hors du coup". La seule tristesse que, pour ma part, je ressens quand je considère

les 80 ans de Maritain, vient de la question que je me pose: où sont ces véritables disciples? Ils existent, sans doute, mais ne sont peut-être pas, ceux que nous croyons!

Marthe Handfield



### DEUX INTÉGRISTES PURITAINS

Le Rapport Parent a suscité une race d'intégristes et de puritains vraiment étonnante. M. Jules Leblanc et Gilles Gariépy, rédacteurs au DEVOIR consacrés aux questions de l'éducation, sont depuis plusieurs mois les adorateurs de cette vache sacrée. Ils ne permettent pas la moindre déviation. Ils surveillent toute critique. Nouveaux puritains, n'ayant jamais étudié la pédagogie ni voyagé pour établir des comparaisons, ils ne se permettent aucun esprit critique ni aucune liberté d'esprit en tout ce qui regarde le Rapport Parent. La crainte du déviationisme et des réactions leur donne un zèle comparable à celui de ces saints hommes qui, aux Indes, ne veulent pas entendre parler d'immoler les vaches hindoues. Nous aurions besoin d'esprits plus ouverts, moins intégristes, plus vraiment universitaires. Le DEVOIR pourrait-il améliorer la qualité de ses rédacteurs et mettre une sourdine au zèle un peu fanatique de ses enfants de coeur?

## *L'heure du Nouveau-Québec*

# Mouvements scolaires en l'an IV

Deux écoles avaient été fondées à Maricourt et Fort-Chimo en 1963 et 1964. Logées dans des constructions nouvelles, elles ont pour leur part connu un beau succès, parallèlement toutefois à l'existence des écoles correspondantes du gouvernement du Canada où tous les cours continuent d'être donnés en anglais. L'école anglaise de Fort-Chimo reçoit la très grande majorité des élèves de cet endroit, alors que l'école de la Direction générale du Nouveau-Québec n'a reçu en 1965 que les élèves esquimaux de la maternelle et de la première année, en 1966, s'y ajoutèrent les élèves de 2e année.

En raison de la concurrence de l'autre école, les inscriptions en première année ont sensiblement diminué à l'école du Québec à l'automne 1966, par rapport à 1965. Une maternelle a été créée à Povinquituk en février 1966 et l'initiative a été reprise à l'automne 1966. Une maternelle a également été mise sur pied au Poste-de-la-Baleine, en janvier 1966, mais après divers avatars, cette maternelle, nouveau recul, n'a pas rouvert ses portes à l'automne 1966.

A Fort-Sainte-Foy, au Nouveau-Québec indien, où existent déjà deux pensionnats confessionnels: celui des révérends Pères Oblats (catholique) et celui de la Direction des Affaires indiennes (anglican), la direction géné-

rale du Nouveau-Québec, à l'encontre du sens commun, a décidé d'ouvrir une maternelle sans connotation religieuse, pensant, par là, attirer de nombreux enfants. Cette maternelle, inaugurée en janvier 1966, a d'abord été installée de façon un peu sommaire dans la maison de l'administrateur; aussi pour compléter cette initiative, la Direction générale du Nouveau-Québec a-t-elle fait aménager une école dans une maison pour fonctionnaires de passage appartenant au Québec. Une institutrice est arrivée pour commencer ses cours au début de l'automne 1966.

Cependant, la Direction des Affaires indiennes, qui relève du Gouvernement du Canada, inquiète de cette initiative d'école non confessionnelle qui pouvait mettre en péril le recrutement de l'école anglaise et anglicane (98% des Cris du Nouveau-Québec indien sont, en effet, de religion anglicane) délégua à la mi-septembre à Fort-Sainte-Foy (voyage et tous frais payés), et avec mission de faire avorter l'école du Québec, Monsieur Max Gros-Louis, le chef des Hurons de Lorette, accompagné d'un Monsieur Gill, Montagnais de Pointe-Bleue, fonctionnaire des Affaires indiennes au Bureau régional de Québec. Il a suffi d'une soirée à Monsieur Gros-Louis et à ses acolytes pour retourner la population cris de Fort-Sainte-Foy contre la maternelle et la nouvelle école du Québec (fondée huit mois plus tôt) et qui, le lendemain, s'est vidée de ses quelques élèves.

Cet avortement réussi de main de maître marquait un nouveau recul pour le Québec. L'institutrice a été rappelée à Québec, mais le gouvernement, pour ne pas perdre la face aux yeux des Indiens, et peut-être aussi vis-à-vis de l'opinion publique du Québec, l'a renvoyée un certain temps sur place où celle-ci s'est occupée de tout, sauf d'enseigner. Elle a finalement été rappelée, définitivement, au début de l'année 1967.

Ainsi dans le domaine scolaire, l'année 1966 a été marquée d'un recul à Povungnituk, à Fort-Sainte-Foy et au Poste-de-la-Baleine.

Pour le deuxième été consécutif, la Direction générale du Nouveau-Québec a envoyé, dans neuf postes, une vingtaine d'étudiants et d'étudiantes comme instituteurs d'été en français: par rapport à l'été 1965, trois nouveaux postes ont reçu la visite de ces instituteurs-étudiants, soit Inoucdjouac, au Nouveau-Québec esquimau, puis Nouveau-Comptoir et Fort-Sainte-Foy au Nouveau-Québec indien. Ceux-ci formaient un groupe encore meilleur, semble-t-il, que l'année précédente et plusieurs des étudiants en étaient à leur second été au Nouveau-Québec.

La présence de ces étudiants durant trois mois dans les postes du Nouveau-Québec est considérée comme très sympathique par la population des postes et il n'en peut être autrement puisque ces étudiants sont effectivement sympathiques aux yeux des Esquimaux et des Indiens cris, mais ces derniers ne jugent pas pour autant qu'il s'agisse de quelque chose de sérieux qui engage et qui oblige à quoi que ce soit, puisqu'ils savent parfaitement que ces étudiants-professeurs d'été sont un peu des instituteurs pour rire, dont les cours sont libres, à la bonne franquette, d'une ou deux heures par jour et que les enfants peuvent manquer à leur fantaisie, alors que les instituteurs pour vrai sont les Anglo-Saxons, qui arrivent en septembre pour rester jusqu'en juillet de l'année suivante, qui font la classe pour vrai (en anglais) six heures par jour et qui obligent les parents à envoyer leurs enfants à l'école, à défaut de quoi, ils perdent (les parents) leurs allocations familiales: aux yeux des Esquimaux, c'est cela qui est sérieux, et en regard, l'initiative du Québec n'est qu'une amulette qui non seulement ne paraît mener nulle part (sauf de donner de magnifiques emplois d'été à une trentaine d'étudiants québécois), mais encore, ce qui est excessivement grave, tend à accréditer aux yeux des Esquimaux la croyance que les Québécois sont incapables de rien de solide, de rien de continu et de suivi.

Et, en fait, au terme de cette deuxième année de cours d'été de français, il appert que cette initiative ne mène à rien de concret et fait passer à côté de la question

fondamentale qu'est l'organisation d'un réseau solide d'écoles régulières au Nouveau-Québec. Ces cours d'été permettent évidemment à la Direction générale du Nouveau-Québec, de sauver, comme on dit, la face devant l'opinion publique, mais il s'agit dans la réalité d'un choix qui donne prime à l'accessoire sur l'essentiel et pour parler franc, constitue une fuite caractérisée devant les responsabilités que le Québec devrait normalement assumer au Nouveau-Québec, le courage ayant comme déserté les milieux, qui ont, ou auraient des décisions sérieuses à prendre.

Dès lors, ne pouvant prendre pied sérieusement et de façon stable dans le domaine scolaire proprement dit, à la suite, en particulier, de l'échec de l'école normale de Povungnituk, la Direction générale du Nouveau-Québec s'est lancée dans une nouvelle initiative: l'inauguration des cours d'arts et métiers qui sont dispensés au Poste-de-la-Baleine. La première série a eu lieu du mois d'avril au mois d'août 1966 et une deuxième série à l'automne: un ou deux Esquimaux de presque tous les postes du Nouveau-Québec ont participé à ces cours qui sont donnés par d'excellents professeurs. Les locaux sont spacieux et le matériel didactique est abondant et de bonne qualité.

Mais encore une fois, par rapport à l'enseignement primaire, qui est vraiment la clef de voûte d'une prise en charge véritable du Nouveau-Québec et qui est une responsabilité essentielle, l'enseignement des arts et métiers constitue une responsabilité accessoire.

Les Anglo-Saxons sont, quant à eux, parfaitement conscients que l'enseignement primaire est une responsabilité fondamentale puisqu'elle leur permet d'atteindre tous les enfants du Nouveau-Québec et de les angliciser à fond en poursuivant avec succès le génocide culturel entrepris depuis plusieurs années et avec de surcroît la certitude sereine et totale de l'impunité, c'est-à-dire l'assurance que rien ne sera fait par le Québec pour contrarier leur mainmise sur les grands secteurs vitaux du Nouveau-Québec: l'enseignement, l'administration et la santé.

La Direction générale du Nouveau-Québec se faisant une spécialité de s'engager sur de fausses pistes ou dans des voies sans issue a mis sur pied une autre expérience scolaire qui procède de l'incapacité qu'on dirait voulue et cultivée de l'organisme précité à prendre vraiment pied au Nouveau-Québec même: il s'agit cette fois d'une dizaine d'enfants d'Inoucdjouac qui ont été envoyés, à l'automne 1966 à l'école primaire de la paroisse du Saint-Sacrement, à Québec. En agissant de la sorte, la Direction générale du Nouveau-Québec se trouve à contrevenir à un des principes directeurs qu'elle avait fait sien depuis sa création et qui est un enseignement de base en langue esquimaude, sur place au Nouveau-Québec, avec introduction progressive du français comme langue seconde.

En outre, par cette initiative de sortir des enfants de leurs foyers pour les envoyer étudier à Québec, la Direction générale du Nouveau-Québec se met sur le même pied que le gouvernement du Canada qui envoie des dizaines d'enfants esquimaux ou cris du Nouveau-Québec étudier à l'extérieur de leur milieu familial et naturel respectif. Dès lors, par cette initiative irréfléchie, la Direction générale du Nouveau-Québec s'enlève à elle-même les arguments irréfutables et très solides qu'elle avait avancés pour s'installer au Nouveau-Québec et qui lui conféraient, au plan des principes et du respect des droits de l'homme, une incontestable et inattaquable supériorité sur les Anglo-Saxons.

Si on avait vraiment voulu être pratique et logique à la fois, on aurait pu envoyer ces enfants à Fort-Chimo et organiser, dans la vaste école sous-employée du Québec, des cours en esquimau pour une grande part, avec introduction progressive du français. Cette solution aurait permis à la Direction générale du Nouveau-Québec de garder les enfants d'Inoucdjouac en milieu esquimau et de ne pas renoncer à son principe de respecter l'esquimau comme langue d'enseignement.

Michel Brochu

**Nous avons aussi dans nos stocks un certain nombre de ces brochures anciennes, dont la valeur historique est constante et la valeur d'actualité parfois surprenante.**

Henri Bourassa — <b>Que seront nos enfants?</b> (Les conséquences de la guerre totale), 40 pages, 1943. ....	<b>\$0.25</b>
René Chaloult — <b>Pour notre libération</b> (Contre la lâcheté des vieux partis), 32 pages, 1942. ....	<b>\$0.25</b>
Emile Bouvier — <b>Jeunesse et haute politique</b> (à l'occasion du 25 <sup>e</sup> anniversaire de la mort de Paul-Emile Lamarche), 30 pages, 1944	<b>\$0.25</b>
— <b>La querelle du bilinguisme</b> (Trois documents capitaux), 28 pages, 1940	<b>\$0.25</b>
François-Albert Angers — <b>Bilan canadien d'un conflit</b> (La guerre 1939-1945), 46 pages	<b>\$0.25</b>
François-Albert Angers — <b>Est-ce ainsi qu'on fait la guerre sainte?</b> 21 pages. ....	<b>\$0.25</b>
François-Albert Angers — <b>Le temps est venu pour les Canadiens de mettre le holà</b> (en marge du budget) 28 pages, 1943.	<b>\$0.25</b>
Pax Plante — <b>Montréal sous le règne de la pègre</b> , un cahier grand format de 100 pages, 1950. ....	<b>\$1.00</b>

### OUVRAGES RÉCENTS

**Au cours de 1966, les Éditions de l'Action nationale ont publié les ouvrages suivants:**

André Bergevin, Cameron Nish et Anne Bourassa — <b>Henri Bourassa</b> (Biographie, Index des écrits, Index de la correspondance publique 1895-1924), broché, 150 pages, 1966. ....	<b>\$5.00</b>
Rosaire Morin — <b>L'immigration au Canada</b> , broché, 152 pages, 1966. ....	<b>\$2.00</b>
Rosaire Morin — <b>Réalités et perspectives économiques</b> , broché, 118 pages, 1966. ....	<b>\$2.00</b>
Dominique Beaudin — <b>Le métro de Montréal en photos et en prose</b> , broché, 100 pages dont 50 en roto-gravure, couverture en deux couleurs, 1966. ....	<b>\$2.00</b>

# VIE CULTURELLE

**Directeur intérimaire de  
la section culturelle**

**ANDRÉ MAJOR**

Toute personne désireuse de soumettre des textes pour publication dans la section culturelle est priée de communiquer avec le directeur.

**Adresse: L'ACTION NATIONALE  
Section culturelle,  
C. P. 189, Station N,  
Montréal.**

# Un cinquantenaire pas comme les autres

par Léonce Trépanier

C'est du cinquantenaire de la mort de Léon Bloy qu'il s'agit. Selon une tradition chère au monde littéraire, on le commémorera cette année, ici et là d'une façon ou d'une autre.

Parler avec justesse et justice, dans un article à l'espace aussi limité que le mien, de l'écrivain qu'on va ainsi honorer, quelle gageure ! L'homme, très complexe, est en effet difficilement cernable en sa totalité ; quant à son oeuvre, elle se révèle d'une richesse telle que ce n'est certes pas de si tôt qu'on aura fini de l'exploiter à fond.

Du reste, combien y a-t-il de Léon Bloy ? Quasi autant que de lecteurs de ses livres. Chacun y puise ce qui bon lui plaît, sans jamais se rassasier. Et chacun se fabrique bien à soi, — avec raison, chaque fois, — un Léon Bloy qui lui convient et, en certains aspects, je pense, assez conforme à une partie notable de la vérité.

De son vivant, le rugissant et pathétique héraut de Dieu avait attiré à lui des amis d'une fidélité à toute épreuve, aussi éloignés les uns des autres par leur tempérament et leur formation intellectuelle, pour n'en citer que quelques-uns, que le frère Dacien, Philippe Raoux,

Jacques Maritain, Pierre VanDerMeer de Walcheren, Pierre Termier, Ricardo Vinès, Georges Rouault. Soit un (humble) religieux enseignant, un ingénieur, un philosophe, un poète, un savant, un musicien, un artiste-peintre.

Aujourd'hui encore, l'échantillonnage de ceux qui se réclament de lui demeure tout aussi impressionnant par sa très grande diversité. Jeunes et moins jeunes, Français et étrangers, croyants et incroyants, intégristes et progressistes n'ont souvent qu'un unique point de rapprochement entre eux : leur égale et fervente admiration pour cet écrivain.

Comment expliquer le phénomène ? C'est un de mes bons amis de France, l'écrivain et peintre Maurice Rappin, un athée pourtant, qui, dans une lettre, a peut-être, sous la forme la plus concise, donné la meilleure réponse à cette question : "*Léon Bloy, m'écrivait-il, aide à soulever un peu notre vie au-dessus du niveau presque exclusivement biologique où elle descend si nous n'y prenons pas garde.*"

Vue sous cet angle, "*L'actualité de Léon Bloy, comme l'a dit l'essayiste Alain Palante, paradoxalement, se perpétue par son inactualité prodigieuse...*" (Tout ce qui s'inscrit au long de son oeuvre) "*ne tient pas à l'actualité éphémère, mais à ce qu'on pourrait appeler l'actualité éternelle.*"

C'est ainsi qu'un demi-siècle après son départ pour la Maison du Père, le Mendiant Ingrat qui est de toutes les époques, et d'abord de la nôtre, continue à réussir un véritable tour de force — probablement sans pareil dans les annales des lettres françaises contemporaines : sous son signe, pour mieux approfondir sa pensée, se réunissent deux fois le mois — et ce, régulièrement depuis dix-huit ans, — des gens de tous les milieux que passionnent ou qu'intriguent "*La Femme Pauvre*", "*Le Désespéré*" et dix autres chefs-d'oeuvre du même genre qui tous chantent et hurlent en même temps la primauté de l'Esprit sur la matière, du Surnaturel sur le naturel.

J'ajoute que ce Cercle Léon Bloy — puisqu'il faut l'appeler par son nom ! — a été fondé et vit à Montréal; qu'une revue à caractère nettement international, "Bloyana", qui a pris la relève des fameux "Cahiers Léon Bloy" de Joseph Bollery a aussi vu le jour à Montréal, il y aura bientôt cinq ans.

L'on comprendra maintenant, j'espère, pourquoi, à mon humble avis, le cinquantenaire de la mort de Léon Bloy, cette année, — peut-être surtout plus pour le Canadien français que pour quiconque — pourrait, devrait même être un cinquantenaire pas tout à fait comme les autres!

# Sur un poème de Roland Giguère

par Maximilien Laroche

*Rosace les roses les roses et les ronces  
les rouges et les noires les roses les roses  
les roseaux les rameaux les ronces  
les rameaux les roseaux les roses*

La poésie de Roland Giguère est musique, mélodie fluide, chant de pipeaux par un bel après-midi ensoleillé dans la splendeur sereine d'un décor agreste. Sans apprêts et pourtant savante combinaison de notes mélodieuses modulant tous les tons, depuis la joie allègre et virevoltante, primesautière et insouciantes jusqu'aux pleurs et aux cris d'horreur dans le contrepoint de ses accords charmeurs.

D'entrée de jeu, elle nous jette en pleine horreur de vivre :

*Rosace rosace les roses  
roule mon coeur au flanc de la falaise  
la plus dure paroi de la vie s'écroule  
et du haut des minarets jaillissent  
les cris blancs et aigus des sinistrés*

Mais pour notre ravissement, le poète déroule le tapis enchanté des sonorités magiques et endormes :

*du plus rouge au plus noir feu d'artifice  
se ferment les plus beaux yeux du monde*

combine un double registre :

*rosace les roses les roses et les ronces  
et mille et mille épines  
dans la main où la perle se pose*

et marie aux images de douleur celles de douceur :

*une couronne d'épines où l'oiseau se repose  
les ailes repliées sur le souvenir d'un nid bien fait  
la douceur envolée n'a laissé derrière elle  
qu'un long ruban de velours déchiré*

Il réveille la nostalgie au fond de nos coeurs, attise les souvenirs douloureux et évoque le bonheur perdu :

*rosace rosace les roses  
les jours où le feu rampait sous la cendre  
pour venir s'éteindre au pied du lit  
offrant sa dernière étoile pour une lueur d'amour  
le temps de s'éteindre  
et la dernière chaleur déjà s'évanouissait  
sous nos yeux inutiles*

mais parvient à adoucir notre regret tout en dressant sous nos yeux des tableaux dont on ne sait comment la cruauté ne nous arrache point des cris d'horreur et de révolte :

.....

*et passent librement tous les malheurs  
connus et inconnus  
ceux que l'on n'attendait plus  
ceux que l'on avait oubliés reviennent*

.....

*(en paquets de petites aiguilles volantes)*

.....

*une fine neige comme un gant pour voiler la main  
et le vent le vent fou le vent sans fin balaie  
balaie tout sauf une mare de boue  
qui toujours est là et nous dévisage  
c'est la ruine la ruine à notre image*

Des tableaux qui devraient nous arracher des cris de désespoir. Et pourtant nous nous laissons bercer par ce

désespoir même comme par une mélopée et nous endormons notre douleur. C'est que le poète redouble d'efforts et à mesure qu'augmente ce sentiment tragique de la vie dans le poème, il en accentue le caractère musical :

*rosace les roses les roses et les ronces  
les rouges et les noires les roses les roses  
les roseaux les rameaux les ronces  
les rameaux les roseaux les roses  
sous les manteaux sous les marteaux sous les bar-  
[reaux  
l'eau bleue l'eau morte l'aurore et le sang des garrots  
rosace les roses les roses et les ronces*

Il y a un étonnant parallélisme entre cette vision des choses qui se tient des couleurs les plus sombres et tourne au tragique le plus désespéré et cette musicalité qui se fait de plus en plus berceuse, ensorceleuse, endormeuse. Les sonorités sont une suite ininterrompue de "o", de "ou" et de "on", encadrés des mêmes consonnes d'appui "r", "s" et "l", habilement variés (o, eaux, au). Ce sont aussi des mots qui se répètent (l'eau bleue, l'eau morte...) (rosace, les roses...) et par l'insistance de leur répétition finissent par moucher le feu allumé par les images.

Ces images d'ailleurs, il est remarquable de constater combien le poète s'efforce de les désamorcer, de leur enlever toute aspérité pour mieux faire passer cette vision tragique, qui autrement serait insoutenable. Et ce sont tantôt des diminutifs :

*petits yeux de mica de l'amante d'acier trempée jus-  
[qu'à l'os  
petits yeux de mica cristallisés dans une eau salée*

tantôt des atténuations qui en faisant voisiner des contraires, diminuent la violence du premier choc causé par l'image :

*les cris blancs et aigus des sinistrés  
.....  
du plus rouge au plus noir feu d'artifice  
se ferment les plus beaux yeux du monde*

.....  
*la douceur envolée n'a laissé derrière elle  
 qu'un long ruban de velours déchiré*

Ainsi s'opposent et se neutralisent: le rouge et le noir du feu d'artifice, la douceur du velours et la déchirure, le feu et la cendre... Procédé d'atténuation caractérisé en outre par l'antéposition constante du terme de vie ou positif au terme de mort ou négatif:

*les cris blancs et aigus des sinistrés  
 du plus rouge au plus noir feu d'artifice  
 qu'un long ruban de velours déchiré  
 les jours où le feu sous la cendre  
 l'eau bleue l'eau morte*

Même caractéristique que l'on retrouvera dans le vers-refrain où les mots "rosaces" et "roses" sont toujours antéposés à celui de "ronces".

*rosace les roses les roses et les ronces*

Il y a d'ailleurs dans le retour de ce vers-leitmotiv, à la fois une alternance et une gradation. En effet sur les neuf fois que ce vers est repris l'on peut observer une habile variation. C'est tantôt

*rosace rosace les roses*  
 tantôt:

*rosace les roses les roses et les ronces*

mais surtout et par une sorte de réduction progressive qui ne laisse pas d'être significative vers la fin ce n'est plus que:

*rosace les ronces*

de sorte que le poème qui commençait par:

*rosace rosace les roses*

s'achève avec:

*rosace les ronces.*

Il y a là un habile contrepoint, un art de la fugue qui sous les pétales de ces roses découvre de plus en plus les épines.

Ce recouplement des divers moyens mis en oeuvre dans ce poème pour en faire une véritable pièce musicale ne s'arrête pas au seul élément sonore. Il y a également le rythme. Et le vers refrain qui en plus d'être un élément mélodique est un élément rythmique peut nous servir à le déterminer. Nous avons dit qu'il se répétait neuf fois dans le poème. Le mètre des vers s'il varie entre 9, 10 ou 11 pieds, nous remarquons qu'il oscille cependant autour du nombre 9 qui est à la fois comme une moyenne et une sorte de nombre d'or. Par ainsi le rythme à la fois uniforme et varié en se maintenant autour d'un chiffre idéal de 9 pieds, témoigne d'une liberté, d'une souplesse et d'une aisance qui sont tout le contraire de l'anarchie.

Et puis il faudrait encore s'attacher à expliciter cette thématique symbolique des couleurs contrastées rouge et noir, atténuées parfois par le rose et le blanc, qui se développe à travers le poème. Symbolique du feu et de l'eau aussi : du feu (sang, vie et couleur rouge) et de l'eau (sommeil, nuit et mort) :

*les cris blancs et aigus des sinistrés*

*du plus rouge au plus noir feu d'artifice  
se ferment les plus beaux yeux du monde*

*les jours où le feu rampait sous la cendre  
pour venir s'éteindre au pied du lit  
offrant sa dernière étoile pour une lueur d'amour  
le temps de s'éteindre  
et la dernière chaleur déjà s'évanouissait  
sous nos yeux inutiles*

*les rouges et les noires les roses les roses*

*l'eau bleue l'eau morte l'aurore et le sang des garrots*

Ce poème est une fugue qui se déroule vertigineusement sur le double registre de la vie de la mort et qui se termine par une interrogation angoissée, présage de malheurs :

*rosace les ronces  
ce printemps de glace dans les artères  
ce printemps n'en est pas un  
et quelle couleur aura donc le court visage de l'été*

Comment se fait-il que nous l'écoutons et le lisons avec plaisir?

Un critique a dit de l'auteur d'*Une saison dans la vie d'Emmanuel* qu'elle jouait de la flûte à ravir d'horreur. Roland Giguère nous avait déjà accoutumés à pareille musique.



# LE GESTE VITAL

par Yvon Rivard

L'autre jour, un ami me disait qu'au fond de chaque écrivain un masochiste s'amuse à manier la plume comme un scalpel à la recherche d'un abcès imaginaire. Pourquoi, diable, s'évertuer à séquestrer dans une page de papier chaque lèvre d'un sourire ou chaque inflexion de la tristesse? Par la sueur de l'expression, la première prend un goût rance et la seconde redouble d'intensité. Les palpitations de la vie y perdent toujours à se baigner dans l'encre... Un peu plus, cet ami me conseillait de faire de la politique!

Une telle opinion ressort d'une conception de l'art tout à fait erronée. L'écriture n'est pas une transcription festonnée ou caricaturale de la vie; c'est la découverte même du réel. La sempiternelle distinction "l'art et la vie" n'a cours que chez ces gens qui consomment la littérature comme on avale un digestif, c'est-à-dire une fois le "sérieux" desservi: l'écriture après le vécu, le livre après le repas. L'écrivain authentique ne travaille pas que les jours de pluie, et son art ne dessine pas des parenthèses divertissantes disséminées au fil du quotidien. Au contraire, chacun de ses gestes s'inscrit dans un espace issu de son art. En dehors de cette sphère, sa vie n'a aucune existence réelle: elle ne lui appartient pas puisque sa conscience est incapable de l'embrasser et de

l'assumer dans un geste créateur. L'art est la vie, et l'artiste s'informe lui-même en refondant dans ses propres creusets les images et les formes d'où jaillira son visage. Je pense à cette pièce de Pirandello, *Six personnages en quête d'auteur*, où les personnages ne veulent pas être joués par des comédiens, mais désirent se jouer eux-mêmes, à l'aide d'un auteur qui élève leur vie à la clarté d'une énigme dénouée. Ils veulent adhérer à eux-mêmes, à leur drame par la médiation de l'art.

“L'auteur qui nous a donné la vie n'a pas voulu ou n'a pas pu matériellement achever de nous mettre au monde, au monde de l'art” (1).

Que fait l'art, sinon d'hypostasier une onde fugitive capable de refléter l'auteur afin qu'il se reconnaisse? Personne n'écrit pour un autre motif que celui de s'engendrer dans un temps suspendu. Il s'agit d'arracher sa vie à l'anonymat douloureux du silence pour ainsi endiguer et s'appropriier les “moi” multiples de son être dispersé. L'art et la vie s'épousent intimement dans un même mouvement tendu au-dessus d'un vide à combler, vers un étranger à apprivoiser. L'écrivain et la plume au-dessus du papier blanc comme des ombres en quête d'un mur capable d'intercepter leur existence.

Certes, cet enfantement est pénible et douloureux puisque nous sommes à la fois la mère et l'enfant, la glaise et le modelleur. Mais loin d'être masochiste, cette démarche mène à la vie. Refuser d'écrire constitue un suicide parce que je ne peux me nourrir que de sensations et de sentiments mûris au soleil de la réalité intérieure (2). J'appelle réalité intérieure, l'esprit qui cerne la lumière diffuse émanant des êtres, qui frappe à la poterne du mystère, qui atteint le cœur de l'arbre au-delà de l'écorce. C'est lui qui me sauve de la marionnette absurde en crevant la gangue des ennuyeuses apparen-

(1) Pirandello, *Six personnages en quête d'auteur*, Paris, Galimard, 1966, p. 14.

(2) “Quoi d'étonnant d'ailleurs, puisque tout homme bien portant peut se passer de manger pendant deux jours, de poésie, jamais?”. Baudelaire, *L'art romantique*, Paris, Garnier, 1962, p. 545.

ces, des raisonnements élimés et des habitudes aliénantes. L'écrivain fait le guet à la porte de chaque instant de peur qu'une lumière ne s'en échappe et n'aille s'évanouir plus loin, faute d'un écran pour la retenir. La volonté de vivre suscite la vertu d'attention qui, à son tour, sustente les matrices de l'artiste. C'est là sa façon de faire son marché et de pourvoir à son aspiration intime: se posséder dans ce qu'il a d'éternel au contact d'un verbe qui témoigne de tous ses songes. L'angoisse de Mallarmé face à la feuille blanche ne vient-elle pas de cette difficulté à s'engendrer soi-même au-delà des frontières d'une réalité abâtardie ? Proust entreprit sa recherche du temps perdu quand il comprit que les jours lui avaient coulé entre les doigts sans qu'il puisse s'en abreuver. On pense trop souvent que l'écrivain veut échapper au temps par une oeuvre qui lui survive. En réalité, il ne cherche qu'à assumer pleinement le présent par un acte d'intériorisation qui lui confère l'authenticité d'une existence spirituelle. Vivre chaque battement de coeur dans toute sa musique et dans toute sa tristesse, n'est-ce pas le seuil de l'éternité!

Hormis ce tête-à-tête avec soi-même que l'on poursuit dans ses amours, ses réflexions et ses écrits, tout est distraction et futilité. Se créer une patrie intérieure et verser son sang pour elle, goutte à goutte, dans la solitude fraternelle des mots, constitue la seule aventure humaine qui mérite d'être entreprise. C'est toujours la fameuse chambre de Pascal qui fait les saints et les écrivains. Mais qu'elle est longue et rocailleuse la montée qui conduit à l'essentiel ! Il faut à chaque pas se dévêtir du falbala et dépasser le mirage des lacs faciles avant de respirer, nu, dans la mer libre. Certains y voient du masochisme, d'autres de l'égoïsme, alors que c'est tout simplement l'appréhension de soi à travers un réel filtré par l'esprit.

“La plus grande chose du monde, c'est de savoir estre à soy” (3).

---

(3) Montaigne, *Essais*, lib. I, cap. XXVIII.

Et si le bonheur se trouve au bout de cette conquête, je juge indécent de l'assimiler à de l'égoïsme. L'égoïsme, ce serait Mallarmé fondant un syndicat de professeurs ou Balzac quittant sa loge en plein milieu de *La comédie humaine*. Voici ce que Montherlant répond à une telle accusation: "Ce bonheur ne m'est pas tombé du ciel, il est mon oeuvre et, en outre, mon acquisition, car je l'ai payé; c'est pourquoi je n'en rougis pas, supposé qu'on ait jamais à rougir d'être heureux" (4).

Hélas! je n'en suis pas encore à défendre mon oeuvre. Mais je n'accepte pas qu'on qualifie mon désir d'écrire de démangeaison masochiste ou de divertissement inutile. C'est pour moi une question de vie ou d'exil. En effet, je ne pourrai jamais habiter ce visage qui me regarde, chaque matin, dans la glace, si je ne peux briser le silence qui m'en sépare en le couchant sous ma plume. Chaque mot que je n'écris pas est autant de pas qui m'éloignent de moi, autant de secondes retranchées de ma vie.



---

(4) Montherlant, *Service inutile*, Paris, Gallimard, 1963, Coll. la Pléiade, p. 582-583.

# LETTRE SUR LA PHILOSOPHIE NATURELLE (I)

par Jean Tétreau

Cher ami,

En effet rien n'est simple, sauf notre ignorance; elle est d'ailleurs si grande et si profonde que je m'étonne comme vous qu'aucun savant, depuis Ptolémée, ne s'en soit servi pour mesurer l'Univers. Le moindre atome ne nous apparaît-il pas encore comme une chose relativement simple, faite à l'image de notre système solaire? Sans travestir votre pensée, j'ajouterai à vos considérations sur les expériences de Piccardi que la chimie, l'astronomie, la physique nucléaire et la biologie doivent être étudiées en vue de la découverte des rapports qui les unissent et non plus seulement comme des disciplines autonomes. D'un autre côté, vous comprendrez que je ne puisse partager votre avis touchant les "progrès de la cosmologie". Je pense au contraire que la cosmologie a pris du retard au cours de ces dernières années, qui ont été néanmoins si fructueuses pour la plupart des sciences dont elle dépend. Il m'est apparu, en relisant vos notes, que la spectroscopie ne nous divulguait qu'une partie de l'histoire du monde physique, que cette partie n'est pas forcément la dernière, mais qu'elle n'est certainement pas la première. Il faudrait maintenant traiter les sciences de l'Univers comme, au début de ce siècle, on a traité la géologie; et, de même qu'on a découvert l'existence d'une période, la plus longue de l'histoire de la

Terre, et qui en était comme la préface, ainsi devons-nous faire un effort, rompre le cercle des idées reçues et oser désormais considérer l'état de la nature avant qu'elle ne prît la forme dynamique ou explosive qui semble la définir actuellement. En somme, la cosmologie doit trouver son précambrien.

Or, pour l'instant, les recherches sur l'origine et la formation des mondes se heurtent à plusieurs hypothèses qui se rejoignent dans l'ensemble, reflétant assez bien, les unes autant que les autres, l'anarchie des idées cosmogoniques. Il semble que la science actuelle, faute d'une méthode complète, refuse de se prononcer sur son orientation et renonce du même coup à satisfaire un besoin élémentaire de l'esprit humain : savoir où l'on va. Pour le satisfaire si peu que ce fût, il faudrait de temps en temps faire le point des principales connaissances relatives à telle ou telle matière, surtout à la cosmologie, qui englobe d'une certaine manière la physique, l'astrophysique, l'astronomie, la chimie, l'électricité, la thermodynamique, la trigonométrie et un grand nombre d'autres spécialités du même genre. Je ne vous dis pas que la science soit tenue de fournir une explication à la fois globale, valable et définitive de tous les phénomènes de la nature. Le pourra-t-elle jamais ? Je remarque seulement que trop d'hommes de science ont abandonné l'idéal de Descartes, de Newton, d'Einstein : ils ont renoncé à la réflexion au profit de la puissance et de l'efficacité, notions purement empiriques et par le fait même limitatives. Si l'on n'avait accepté la succession du positivisme que sous bénéfice d'inventaire, on aurait probablement épargné à la science la dispersion, la spécialisation à outrance et la confusion en matière de méthodes et d'idées. Car la science est-elle encore la science dès lors que, sous prétexte de ne pas sombrer dans la métaphysique, elle refuse de s'interroger sur sa valeur ? Vous conviendrez que pas un citoyen, à moins que par contrainte on ne l'ait transformé en robot, ne souffrirait l'intervention de l'Etat dans sa vie intime. L'anarchie, me direz-vous, vaudrait mieux que cette sorte de contrôle. Mais que penseriez-vous de quelqu'un qui dirait : "Je ne veux

pas que l'esprit intervienne dans mes affaires!"? La notation pure et simple des faits réclame à peu près autant d'intelligence que les anthropoïdes dressés en manifestent dans les foires. Connaissant votre respect pour Bergson, que vous appeliez autrefois le philosophe des élégances métaphysiques, j'aimerais proposer un de ses textes à votre méditation: "Trop souvent, écrit-il dans *La pensée et le mouvant*, nous nous représentons encore l'expérience comme destinée à nous apporter des faits bruts: l'intelligence, s'emparant de ces faits, les rapprochant les uns des autres, s'élèverait ainsi à des lois de plus en plus hautes. Généraliser serait donc une fonction, observer en serait une autre. Rien de plus faux que cette conception du travail de synthèse, rien de plus dangereux pour la science et pour la philosophie. Elle a conduit à croire qu'il y avait un intérêt scientifique à assembler des faits pour rien, pour le plaisir, à les noter paresseusement et même passivement, en attendant la venue d'un esprit capable de les dominer et de les soumettre à des lois."

Pour revenir à vos travaux, je vous accorde que le "principe cosmologique", en vertu duquel vous vous croyez autorisé à fonder la physique sur l'éternité de la matière, a quelque chose d'extrêmement séduisant pour l'esprit. En effet rien n'est plus logique, au sens grec de l'expression, que ce principe; son illustration la plus saisissante est encore la formule pascalienne d'*une sphère infinie dont le centre est partout, la circonférence nulle part*. Cela plaît naturellement à l'esprit. Pourquoi? Parce que cela le rassure en lui donnant comme une *certitude fondamentale*. Votre "principe cosmologique" a la beauté, la grâce d'une démonstration de l'existence de Dieu par Malebranche. Comme on se sent ici en sûreté! L'infini, l'éternité, l'absolu... Comme tout cela est grand et beau! Et je comprends d'autant mieux votre point de vue que j'ai cru moi aussi, pendant assez longtemps, aux lois éternelles et aux "espaces infinis". Mais dites-moi, cher ami, êtes-vous tellement sûr que ces "attributs" magnifiques conviennent à notre monde? Croyez-vous vraiment qu'il nous soit permis, à nous modernes, de con-

fondre l'Infini des Anciens avec la notion d'infini mathématique? J'aurais tort de contester la valeur scientifique de vos observations; seulement, si elles ont donné lieu à l'élaboration de la théorie d'une création continue, elles auraient pu servir avec autant de vraisemblance, bien qu'avec moins de rigueur, à établir la thèse contraire, attendu qu'elles portent sur des faits susceptibles d'interprétations multiples. Je me contenterai donc pour l'instant d'exprimer l'opinion qu'une création continue n'en est pas moins une création.

Au fond, il n'y a qu'un problème cosmologique, c'est celui de la nature d'un tout considéré en premier lieu sous le rapport de ses manifestations sensibles. Ce problème se présente cependant sous tant d'angles divers que nous ne pouvons pas l'exposer complètement en une seule formule, si approximative soit-elle. L'impuissance de l'esprit à cet égard explique dans une certaine mesure sa tendance à grouper, sous deux ou trois grandes hypothèses divergentes, les éléments de solution que pendant six ou sept mille ans l'observation directe lui a fournis, sans parler du calcul.

Et justement, nous parlerons du calcul. A tout seigneur tout honneur. Car si l'étude de la nature ne se conçoit pas sans un maximum de liberté d'esprit, elle n'est pas moins inconcevable en dehors de l'ordre rationnel, qui est proprement celui des mathématiques. Grâce à la liberté, vous retrouvez ici la nécessité de tout remettre en question, l'utilité du doute méthodique et la faculté de choisir, entre autres hypothèses, celles qui contiennent apparemment le plus de vérités. Eh bien, grâce aux mathématiques, vous trouvez quelque chose de plus, je veux dire un principe qui oriente le débat et l'éclaire tout ensemble: en effet, vous découvrez d'abord *l'impossibilité d'appliquer à quelque ordre de grandeur que ce soit la notion ontologique d'infini*; ensuite apparaîtra un pseudo-concept, sous la forme d'un "objet sans limites": c'est une fantaisie amusante, astucieuse peut-être, mais c'est surtout une invention radicalement irrationnelle et aussi farfelue qu'une planète sans surface.

On abordera donc les questions fondamentales de la cosmologie actuelle par le détour d'une critique de la notion d'infini. Mais avant de développer ce sujet, je voudrais m'expliquer davantage sur l'état des sciences. J'évi-terai peut-être ainsi un reproche que vous auriez raison de me faire. Car, pour ne rien vous cacher, j'ai l'impression d'avoir été tout à l'heure un tantinet intransigeant envers les hommes de science. Ce n'est pas que j'aie envie de me dédire. Je persiste à croire que la philosophie de la nature est en retard de plusieurs lustres sur la plupart des disciplines modernes. Je me demande toutefois si c'est la faute des savants et des chercheurs? Ne serait-ce pas plutôt la faute des philosophes, en général plus paresseux? Croyez-moi, cher ami, j'éprouve la plus vive admiration pour le travail que vous faites, vous et vos collègues. Par exemple, les expériences bouleversantes de Piccardi, qui ont souligné, comme vous l'avez lumineusement montré, l'importance de l'activité solaire sur les règnes de la nature, semblent avoir également modifié la stabilité de la chimie classique; la représentation en quelque sorte auditive de l'Univers, qui s'est superposée ces derniers temps à la représentation presque uniquement visuelle que nous en avons jusqu'ici, aura probablement décuplé nos moyens de sonder l'espace. Et la découverte des quasars? Nous en reparlerons plus loin. (A ce propos, je vous ferai entendre, si l'occasion s'en présente lors de votre prochain voyage à Montréal, une musique divine, la Symphonie Quasars, No 3, de Clermont Pépin. Le musicien délicat que vous êtes appréci-era, j'en suis sûr, cette oeuvre remarquable, dont les propriétés musicales sont à un stade d'organisation, à un degré de perfection peu communs. Elle fut inspirée à l'auteur par le nouveau langage des astronomes qui, incapables d'exprimer par des propositions analytiques la puissance et la beauté des phénomènes quasi stellaires, recourent aux images poétiques. Selon Pépin, ce langage "confine à la poésie pure: effondrement de gravité, collision de la matière et de l'anti-matière (...) horizon des particules non-organisées..."). Oui, tous ces faits nouveaux — n'oublions pas non plus les mesures de la Ter-

re effectuées tout récemment encore par les satellites français —constituent presque une révolution scientifique. Révolution dont trop peu de gens se sont avisés jusqu'à présent.

S'il me paraît de plus en plus nécessaire, du côté théorique, de rattraper le temps perdu, c'est qu'il faut empêcher que ne s'accroisse l'écart entre analyse et synthèse dans un ensemble de connaissances aussi difficiles que les problèmes de la cosmologie. Malgré ses prodigieuses découvertes, peut-être même en raison de celles-ci, la science a des développements parfois si bizarres, si brusques en tout cas, que nous risquons de négliger ses aspects moins séduisants et pourtant essentiels. Par conséquent il importe de soumettre à la critique la plus rigoureuse possible les conceptions du monde qui ne semblent plus correspondre suffisamment aux faits ni aux exigences de la raison; ce qui nous ramène aux mathématiques, c'est-à-dire à l'usage des nombres dans l'examen de l'une des hypothèses les moins invraisemblables qu'on ait formulées jusqu'ici pour expliquer le phénomène par excellence: l'Univers.

A la question: est-il sans limites? plusieurs savants répondent encore par l'affirmative. Ils fondent leur opinion sur des faits contrôlés (nous n'en attendions pas moins de vous), sur des observations et des mesures incomplètes et sur le "principe cosmologique", lequel, loin d'être étranger à l'idée "innée" de l'Infini, en est à mon sens une illustration magnifique. En somme, si je vous demande comment vous vous représentez ce super-phénomène qui comprend tous les autres, vous me direz, à moins que vous n'ayez changé d'avis depuis votre dernière lettre: "L'Univers nous apparaît tel qu'il a toujours été et qu'il sera toujours, il est donc infini dans le temps et l'espace, et la matière dont il est fait est éternelle." Vous ajouterez naturellement que cette proposition est une hypothèse et non pas un dogme. Fort bien.

Malheureusement, l'hypothèse infiniste, pardonnez-moi l'épithète empruntée à nos chers philosophes, pèche gravement contre la raison d'abord, puis, ce qui est

plus grave encore, contre les faits... A tel point qu'il nous sera difficile de la retenir. Nous n'y pouvons rien, du reste, la raison étant pour l'instant, avec l'expérience, le meilleur moyen de parler convenablement de science, de mathématique et par conséquent de leur objet immédiat, le monde. Et que nous dit la raison ?

Elle stipule que les lois propres aux nombres les conditionnent de telle manière que s'ils cessaient d'être limités, ils changeraient de nature. En effet, pour que l'un et le multiple, fondements des nombres, restent analytiques et quantitatifs, il est nécessaire qu'ils soient liés, les deux concepts se limitant ainsi l'un l'autre. Or les nombres, par suite de la limitation réciproque de leurs facteurs constitutifs, sont limités eux aussi : un nombre infini n'appartient plus qu'accidentellement aux mathématiques, il relève en fait de la logique de l'inconditionné. Il s'ensuit que si, *logiquement*, nous pouvons supposer une série infinie de phénomènes, il nous est impossible d'en démontrer *rationnellement* l'existence. Soutenir le contraire serait affirmer qu'on peut faire le total des éléments d'une série sans commencement ni fin : ce serait donc affirmer une absurdité. Au surplus, vous savez mieux que moi qu'en mathématiques la représentation symbolique de l'infini, si utile au calcul de certaines grandeurs, ne correspond à rien de concret, elle exprime seulement une tendance à l'irrationnel et à l'ineffable. Evidemment, on ne s'étonnera pas de découvrir de l'irrationnel dans la science des nombres, sous l'aspect, par exemple, de radicaux persistants, puisque cette science contient formellement toutes choses.

Je reconnais cependant que l'argument anti-géocentrique ou "copernicien", qui anime les principes de l'école de Hoyle, est de nature à nous rendre plus que modestes en ce qui concerne l'aventure infinitésimale de l'homme et le destin de sa planète dans l'Univers. Il n'y a pas de raison, il est vrai, pour que nous soyons dans une situation exceptionnelle par rapport au reste du cosmos. De là toutefois à nier que nous occupions un point de l'espace, il y a une distance à mon avis infranchissable.

Certes, il est logiquement impossible d'occuper le centre d'un univers éternel et infini comme celui dont vous supposez l'existence. Et de même que nous ne pourrions être en son centre, puisqu'il n'en a point, nous ne pouvons pas davantage être en aucun autre endroit *déterminé*. Ainsi, développant la théorie jusqu'à ses dernières conséquences logiques, nous en arrivons à la conclusion aberrante que *nous ne sommes nulle part*. Cela étant dit, on voit maintenant que, contraire à la raison, l'hypothèse issue du "principe cosmologique" est également contraire à l'expérience, aux faits. Car, que le cosmos soit *mesurable* ou non, les sens, comme la plupart des sciences, attestent que nous en occupons un lieu quelconque. Je ne voudrais pas heurter vos convictions les plus profondes, mais croyez-moi, cher ami, nous sommes quelque part. Pour n'avoir rien de privilégié, notre situation se précise néanmoins un peu mieux d'année en année, grâce aux mesures astronomiques, à la spectroscopie et aux calculs effectués notamment au moyen de l'effet Doppler. Le rougissement des galaxies, me direz-vous, n'est pas déterminant en cette matière. Je le veux bien. La nature du phénomène nous échappe sans doute. Une chose est certaine, c'est qu'il y a un effet. Et s'il y a effet, on ne saurait raisonnablement nier qu'il y ait cause. Quelle que soit donc notre position dans l'espace, cette position existe, on n'en sort pas. Or, si la théorie essentiellement logique de la création continue, d'un monde éternel et infini est vraie, il faut de toute nécessité, pour arriver à cette position déjà démontrée par la raison et confirmée par l'expérience, avoir franchi des distances infinies en des temps infinis... En d'autres termes, est-il possible de parcourir jusqu'à un seul de ses moments une succession infinie de phénomènes ? Concluez vous-même ! Examinons maintenant votre hypothèse au point de vue de la vraisemblance. Que vaut-elle en tant qu'hypothèse ?

Les conditions requises pour formuler une hypothèse sont relativement simples : vous les connaissez bien, je ne vais pas me donner le ridicule de vous les énumérer. Permettez-moi seulement de les résumer. Donc, après avoir réuni un nombre  $x$  d'observations ou d'élé-

ments caractérisés par quelque chose de commun, qui est l'indice d'une explication générale, voire d'une loi, on fait de ces observations ou de ces éléments une théorie que l'on propose comme la solution provisoire d'un problème  $\gamma$ . Provisoire, c'est-à-dire susceptible d'une contre-épreuve, d'un contrôle subséquent. Pas de n'importe quel contrôle. Il ne peut être alors question que d'une vérification *expérimentale*.

A présent, dites-moi sans rire si seulement on peut envisager de soumettre à l'expérimentation une théorie suivant laquelle le monde n'a point commencé et ne finira jamais. Ceci tombe sous le sens : la formulation même de votre hypothèse vous met dans une situation scientifiquement intolérable, autrement dit dans l'impossibilité de la vérifier expérimentalement. Je ne vous ferai pas l'injure d'insister. Je ne vous poserai que deux questions connexes :

1°) Comment mesurer l'incommensurable ?

2°) Comment déterminer l'inconditionné ?

Si vous pouviez répondre d'une manière satisfaisante à l'une et à l'autre, la théorie de la création continue aurait bien des chances d'être vraie.

D'un examen aussi sommaire de l'hypothèse "infiniste", nous ne saurions conclure, bien entendu, à la vérité de l'opinion opposée. Le contraire d'une erreur n'est pas nécessairement la vérité, c'est quelquefois une autre erreur. Je vous avoue du reste que l'explication de l'origine des mondes par une explosion initiale, "la plus formidable de tous les temps", et dont "le bruit continuerait de se faire entendre", ne m'a jamais beaucoup impressionné. On se lasse de tout, même de la science-fiction. Je ne vous cache pas non plus qu'il m'a toujours semblé que le principe de Gamow avait quelque chose d'enfantin, même si dans l'ensemble sa théorie me paraît plus scientifique et mieux démontrée que celle de Hoyle.

A propos de Hoyle, j'ai lu dans un article de Bracewell qu'il était sur le point de changer d'avis, à la suite des travaux de Ryle sur la densité de la matière et les

radiosources. Ainsi ai-je pu constater que la découverte des quasars avait fait une petite révolution dans les idées cosmologiques professées à Cambridge. Eh bien, ne nous hâtons pas de prendre parti dans ce qui ne saurait être encore un débat. Ne nous affolons point, cher ami. Trop de pièces manquent au dossier. Nous en savons trop peu sur la nature de ces nébulosités. Il vaut mieux chercher. La structure d'un quasar nous est probablement aussi inconnue que pouvait l'être celle d'un atome aux hommes du XIXe siècle. Vous voyez bien que je ne tiens pas à toute force à vous démontrer par raison raisonnante, philosophique et métaphysique, que vous avez tort. Autrement, reprenant une interprétation qu'on s'est empressé de donner aux phénomènes quasi stellaires, je vous déclarerais que l'état de la matière, moins dense aujourd'hui qu'elle ne l'était voici dix milliards d'années, prouve l'expansion de l'Univers et règle du même coup le sort des idées "infinetistes". Notez que, personnellement, je ne crois pas à la valeur scientifique des conceptions qui font du monde un objet sans limites. Je pense avoir assez démontré leur irrationalité, mais j'irai plus loin. Qu'elles soient irrationnelles n'est peut-être plus une raison suffisante pour les rejeter entièrement. Cette affirmation n'est pas très sérieuse, me direz-vous, et vous penserez, après tout ce que j'ai dit plus haut, que je m'amuse, que je veux plaisanter... Je voudrais préciser purement et simplement un point particulier: il faut avoir assez d'ouverture d'esprit pour comprendre qu'il peut exister plusieurs manières de comprendre. La logique n'est implacable qu'au sein d'une philosophie dogmatique. L'autre jour notre ami François Hertel faisait observer que la "micro logique", qui a gouverné si longtemps l'esprit humain, n'est après tout qu'une forme d'anthropocentrisme. Par suite, il ne serait pas déraisonnable de penser qu'on puisse concevoir les choses autrement, s'en faire une idée qui soit plus près du vrai, qui colle davantage à la réalité. Troublante — vous en conviendrez — cette nouvelle attitude de l'esprit à l'égard du cosmos! Cependant, toute question relative aux formes nouvelles de la logique appartient de droit à l'épistémologie et ne saurait

par conséquent faire ici l'objet d'un examen spécial. Evitons la confusion des genres. Mais, même s'il est douteux que nous puissions jamais modifier la démarche naturelle de la raison, il m'apparaît *a priori* salutaire de soumettre aujourd'hui toute la science à un contrôle logique qui transcende aussi bien l'analyse kantienne que la synthèse bergsonienne. Mais tout cela, pardonnez-moi de me répéter, relève de la critique et de la psychologie.



## *Les chroniques de la vie intellectuelle*

### **Les plaisirs et les jours**

# **Incursion au théâtre et au cinéma**

Mercredi, 22 février 1967.

La séduction qu'exerce un titre d'ouvrage sur l'imagination qui se plaît, par la seule vertu de ce titre, à faire résider dans l'oeuvre mille enchantements, un suc exquis, un enseignement inépuisable... La douceur de *La Chartreuse de Parme* — que j'ai cru longtemps être une femme — la *Recherche du temps perdu* — clé d'un éternel bonheur —, *les Affinités électives* — douce énigme... Ainsi en est-il aussi de *Dona Rosita* aux grâces alanguies. La pièce de Lorca ne tient cependant pas toutes les promesses du titre. Nous imaginons quelque chose de désuet, d'infiniment triste, avec aussi quelques espagnolades... mais nous nous retrouvons devant une pochade insignifiante. Du moins, c'est le traitement que lui fait l'interprétation (c'est beaucoup dire) du Rideau Vert. A aucun moment n'affleure le charme de la poésie de Lorca. Mais comment l'émotion pourrait-elle jaillir sur cette scène qu'encombrent tant de bibelots inutiles, des décors trop lourds et trop colorés. Eux et surtout les toilettes de la dernière vulgarité que Mme Yvette Brind'Amour étale avec tant de complaisance prennent toute la place. Et que cette actrice s'est-elle mis en tête de jouer le rôle de *Dona Rosita*? Je ne comprends pas que Mme

Brind'Amour n'ait pas été terrassée sous le coup du grotesque depuis longtemps. Mais il en vaut mieux ainsi car cette intelligente directrice de théâtre nous offre quelquefois, quand elle ne joue pas, d'excellents spectacles.  
Lundi, 6 mars 1967.

Au cinéma Saint-Denis, *Becket*, que je n'avais pas encore eu l'occasion de voir. Le film est maintenant en version française et l'on peut y reconnaître à plusieurs reprises le dialogue corrosif de Jean Anouilh, l'auteur de la pièce dont ce film est tiré. *Becket*, sans doute le meilleur film à grand déploiement que l'on puisse voir; le décor, les costumes, les couleurs, les mouvements de foule, tout l'apparat du drame n'étouffent pas l'intelligence et l'émotion. Et souvent le film atteint le plus haut pathétique, comme le souhaite le système dramatique de Jean Anouilh. Comme dans *Antigone*, *Colombe*, *la Répétition ou l'amour puni*, ou enfin n'importe laquelle des pièces de cet auteur, *Becket* est le drame de l'intransigeance, de l'honneur, de la pureté. On connaît l'histoire d'Henri, le roi frivole, au temps des querelles entre Normands et Saxons, qu'une grande passion unissait à Thomas Becket, le petit Saxon collaborateur. Un jour, pour avoir la main sur l'Eglise anglaise, Henri a cette idée de nommer Thomas évêque de Cantorbéry. Mais Becket est un homme de qualité qui ne peut supporter sa honte de libertin et de collaborateur. Sans même croire en Dieu peut-être, il trouvera dans ses nouvelles charges une cause à défendre qui lui soit aussi un tremplin vers l'honneur salvateur. La passion de la pureté le fera s'opposer à Henri qu'il aime pourtant. Le drame naît donc de cette exigence supérieure — déshumanisant jusqu'à un certain point — inconciliable avec l'amour très humain d'Henri. Enfin, rien de très neuf dans tout cela, les Grecs en avaient déjà le secret. Ces sacrés Grecs, ils nous valent encore en plein vingtième siècle l'une des meilleures soirées de cinéma que nous puissions souhaiter.  
Mardi, 7 mars 1967.

Un film de Jean-Luc Godard: *Alphaville*. Sur une hypothétique galaxie, existe une ville ultra-moderne, où

la technique a enfin réussi à faire de l'homme un robot. A Alphaville, une larme sur une joue est un crime passible de mort. Déshumanise-toi ou crève, telle est la loi dans cette ville où des mots comme amour, tendresse, poésie... ont été rayés du dictionnaire. On voit le genre : cela peut paraître agaçant cet acharnement des intellectuels — les Français surtout — contre la technique. Mais je crois que Godard a voulu grossir volontairement et montrer que cette déshumanisation elle existe déjà en nous sans que nous nous en doutions. Passe encore pour la vieille Europe, mais l'Amérique, la très inquiétante, proie de toutes les nouveautés, se laisse ronger par le cancer de l'analyse, de la schématisation, de la théorie. Nous n'aurons plus bientôt qu'une tête et un sexe. Le monde des sentiments, il faut faire une croix dessus. Ne nous étonnons point trop de cette incapacité d'aimer, souvent constatée dans le roman canadien-français. Ce n'est pas que pour atteindre le stade de l'amour, notre psychologie ne soit pas assez développée, mais bien qu'elle évolue dans un autre sens, celui du durcissement. Le besoin d'aimer s'est transformé en un vague sentimentalisme ; les Américains, qui sont plus avancés que nous en cette matière, — comme toutes les autres — nous le prouvent tous les jours.

Jean Fréchette

**Des ouvrages d'une valeur permanente que vous pouvez vous procurer aux Editions de l'Action nationale, ou réclamer chez votre libraire:**

Lionel Groulx — <b>L'indépendance du Canada</b> , relié, 175 pages, 1949 .....	<b>\$3.00</b>
Lionel Groulx — <b>Pour bâtir</b> , broché, 216 pages, 1953 .....	<b>\$2.00</b>
Lionel Groulx — <b>Louis Riel, et les événements de la Rivière Rouge en 1869-1870</b> , brochure, 23 pages, 1944 .....	<b>\$0.25</b>
Lionel Groulx — <b>Pourquoi nous sommes divisés</b> , brochure, 30 pages 1944 (\$0.10 par 10 ex.; \$5.00 le cent) .....	<b>\$0.20</b>
Lionel Groulx — <b>Why we are divided</b> , brochure, 30 pages 1944 (\$0.10 par 10 ex.; \$5.00 le cent) ..	<b>\$0.20</b>
Allen, Angers, P. Papin Archambault, P. Arès, Bergevin, Anne Bourassa, Laurendeau et Parenteau — <b>La pensée de Henri Bourassa</b> , broché, 245 pages, 1954 .....	<b>\$1.00</b>
Richard Arès — <b>Notre question nationale: Positions de principes</b> , broché, 250 pages, 1946 .....	<b>\$1.00</b>
Richard Arès — <b>Notre question nationale: Positions patriotiques et nationales</b> , broché, 230 pages, 1947 .....	<b>\$1.00</b>
Maxime Raymond — <b>Politique en ligne droite</b> , broché, 240 pages, 1943 .....	<b>\$1.00</b>
Firmin Létourneau: <b>L'U.C.C.</b> , broché, 240 pages, .....	<b>\$1.00</b>
Angers, Filion, Louis Lachance, o.p., Laurendeau, Léger, Pellerin, Sauriol — <b>Pour gagner la paix</b> , broché, 230 pages, 1949 .....	<b>\$1.00</b>
John-J. Hugo — <b>L'immoralité de la conscription</b> , broché, 103 pages, .....	<b>\$0.75</b>
Henri Bourassa — <b>Ecrits sur le séparatisme</b> , numéro spécial de L'Action nationale, 150 pages, 1964 .....	<b>\$1.00</b>
Esdras Minville et autres — <b>L'éducation nationale</b> , numéro spécial de L'Action nationale, 175 pages, 1962 .....	<b>\$1.00</b>
L'Action nationale — <b>50 ans de nationalisme positif</b> (vade-mecum du nationalisme, 1912-1962), numéro spécial de L'Action nationale, 250 pages, 1963 .....	<b>\$1.50</b>
Minville, Angers, Arès, Laurendeau, Trudeau, Allen, Brunet, Filion, Laporte — <b>Les subventions fédérales, faveur ou piège ?</b> , numéro spécial de l'Action nationale, 135 pages, 1957 .....	<b>\$0.75</b>

VIE DES CERCLES D'ÉTUDES

Sous la direction et avec le concours des directeurs de la Ligue d'Action nationale, la revue consacre ici quelques pages, dont la préparation sera confiée chaque mois à diverses personnes ou à des équipes de personnes. Leur objet est de fournir des thèmes suivis d'études aux sections de nos associations nationales, sociales et civiques, aux cercles d'études de collège, etc., sur des problèmes majeurs d'action. Les orientations générales de ces rubriques correspondront, en général, à celles de la revue. Mais une grande latitude d'expression sera laissée à ceux qui assumeront la tâche de préparer ces textes, de sorte qu'on ne devra pas s'étonner d'y trouver à l'occasion des opinions différentes de celles qu'ont pu exprimer le directeur ou d'autres collaborateurs réguliers de la revue. D'ailleurs l'objet de ces textes sera généralement d'être soumis à étude et discussion.

Nous le disions dans l'introduction de cette section en septembre 1965, ce genre est difficile et nous sommes conscients de tenter une expérience que nous raffinerons au fur et à mesure de son déroulement.

C'EST POURQUOI NOUS SOLLICITONS LE CONCOURS DE TOUS POUR NOUS INDIQUER CE QU'ILS VOUDRAIENT APPRENDRE OU TROUVER, SUR LES SUJETS CONCERNES, POUR QUE LA SECTION ATTEIGNE SON OBJECTIF ET LEUR SOIT VRAIMENT UTILE.

Adresse: L'ACTION NATIONALE,  
Section des cercles d'études,  
C. P. 189, Station N,  
Montréal,

## *Le coopératisme*

# LES TYPES DE COOPÉRATIVES

Dans deux précédents exposés (décembre 1966 et janvier 1967), nous avons défini et situé la coopération ou le coopératisme par rapport aux autres systèmes économiques; de même que défini et situé l'unité de production coopérative, par rapport aux unités caractéristiques des autres systèmes.

Nous avons caractérisé « l'unité coopérative » comme étant « un effort d'organisation du marché » ou à partir du marché, face à l'entreprise qui s'organise à partir du capital, et à la régie d'Etat qui s'appuie sur le pouvoir même de l'Etat d'ordonner et de contraindre. Dans la coopérative, avons-nous encore dit, les associés (ou organisateurs) sont les personnes qui forment un marché et veulent organiser elles-mêmes ce marché pour s'approvisionner par leur propre effort de distribution ou de production, au lieu de s'en remettre pour cela à un intermédiaire qui est entrepreneur (marchand, commerçant, fabricant ou Etat).

Au cours de ces présentations, nous avons même à un moment donné employé à ces fins descriptives la formule: « Ce sont les acheteurs eux-mêmes qui se font leur propre entrepreneur ». En tout cela, nous avons un peu simplifié; et ramené le système coopératif à la forme de coopérative qui en est le coeur et l'expression la plus authentique: la coopérative de consommation, ou des consommateurs. A vrai dire, il y a d'autres types de coopératives qui chevauchent celui-là; et l'on caractérise mieux l'ensemble du

système par une autre façon d'exprimer que nous avons aussi utilisée, à un moment donné: « dans la coopérative, (l'organisateur) c'est la personne qui veut se donner un service », et qui recourt à l'association pour se le donner elle-même avec d'autres qui ont le même désir. *L'essentiel de l'action coopérative, c'est donc que l'on fait soi-même, par voie d'association, au lieu de recourir à un intermédiaire.*

Si l'on procède selon cette vue plus générale, on voit se dessiner, à côté de la *coopérative de consommation*, par laquelle les consommateurs organisent eux-mêmes leur propre consommation, d'autres formules de coopératives selon les diverses fonctions de l'activité économique: distribution, production et crédit, à côté de la consommation.

Il y aura *coopérative de distribution* lorsque des producteurs qui ont des biens à vendre décident de s'associer pour organiser eux-mêmes la vente de leurs produits au lieu de s'en remettre à des commerçants. Ainsi les agriculteurs, les pêcheurs, les artisans divers ont-ils recours à la formule coopérative pour distribuer eux-mêmes leur production. Sous cette forme, même les entreprises capitalistes se sont inspirées des formules coopératives; et les grands cartels sont souvent des organisations qui fonctionnent selon les principes de la coopérative de distribution. Dans les coopératives de distribution, chacun dispose de sa production, la vend par l'intermédiaire de sa coopérative et reçoit une part du produit proportionnelle à l'importance des produits mis en vente.

La notion de *coopérative de production* donne lieu à quelques ambiguïtés. Nous nous contenterons pour le moment de définir la véritable coopérative de production. C'est celle où des personnes organisent elles-mêmes leur propre travail, pour être leur propre patron. Au lieu d'un salaire, elles reçoivent une part du produit proportionnée au temps et à la qualité du travail donné.

Quant à la *coopérative de crédit*, elle pourrait strictement, selon le pur langage économique, être considérée selon les cas, soit comme une coopérative de consommation, soit comme une coopérative de distribution. Organisation où des détenteurs de fonds déposent ou prêtent, en étant propriétaire, leur propre argent (sorte de vente du service de prêt, puisque c'est en prêtant que ces fonds fructifieront). Ou encore organisation où des emprunteurs organisent eux-mêmes leur marché financier (coopérative d'achat du service

de prêt). Généralement, comme dans nos *caisses populaires*, la coopérative est à double effet: les sociétaires sont à la fois ou tour à tour déposants ou prêteurs, et emprunteurs. Vu cette complication, on en a fait une catégorie à part.

Ainsi voit-on que la formule coopérative n'est pas quelque chose d'étroit, de limité à quelques types d'opérations économiques. Comme nous l'avons dit au premier texte (décembre 1966), c'est l'une des trois grandes formules d'organisation économique, avec le capitalisme et le socialisme. En présentant le même champ de possibilité, couvrant tous les domaines, secteurs ou fonctions de l'activité économique: production, vente, crédit, achat; fabrique ou usine, banque, commerce de gros ou de détail. Aucune différence dans l'ampleur; toute la différence est dans l'esprit.

**Posez vos questions afin de nous aider à préciser les points obscurs. Adressez à:**

**Chronique de la Coopération,  
L'Action nationale,  
Case postale 189, station N,  
Montréal.**



## Nous accusons réception des ouvrages suivants :

- Réal Benoit** — Le marin d'Athènes — Le Cercle du Livre de France, 3300, boul. Rosemont, Montréal 36, 68 pages, 1966.
- Gilles E. de la Fontaine**, B.A., L.PED., M.A., PH.D. — La Fontaine dans ses fables — Le Cercle du Livre de France, 3300, boul. Rosemont, Montréal 36, 252 pages, 1966.
- Mon pays, Québec ou le Canada** — Solange Chaput-Rolland — Le Cercle du Livre de France, 3300, boul. Rosemont, Montréal 36, 181 pages, 1966.
- Vatican II** — Les seize documents conciliaires — Les Editions Fides, 245 est, boul. Dorchester, Montréal, 671 pages, 1966. **\$1.95**
- Julia Richer** — Léopold Desrosiers — Collection Ecrivains d'aujourd'hui — Les Editions Fides, 245 est, boul. Dorchester, Montréal, 190 pages, 1966. **\$2.00**
- Gérald Godin** — Les Cantouques — poèmes en langue verte, populaire et quelquefois française — Les Editions Parti pris, case postale 149, Station N, Montréal, 1967, 52 pages.
- Jean F. Somcynsky** — Les Rapides — Le Cercle du Livre de France, 3300, boul. Rosemont, Montréal 36, 222 pages, 1967.
- Luc Bégin** — L'abitibien-outan, suivi de L'ariane — Parodies — Les Editions Miniatures, C.P. 424, Station Youville, Montréal 11, 87 pages, 1967.
- Anthony Phelps** — Points Cardinaux — Holt, Rinehart et Winston — 2120 est, rue Sherbrooke, Montréal, 60 pages, 1966.
- Bulletin de la Société Historique Franco-Américaine**, nouvelle série: Vol. XI, 1965 — Imprimerie Ballard Frères, Manchester, New Hampshire, 134 pages, 1966.
- Anne Bernard** — Le soleil sur la façade — Le Cercle du Livre de France — 3300, boul. Rosemont, Montréal 36, 158 pages, 1967.
- Gérard Labrosse, s.j.** — Les ombres et les lumières de l'amour — Le Cercle du Livre de France, 3300, boul. Rosemont, Montréal 36, 159 pages, 1967.

*Nos annonceurs participent à la vie de la revue... Nos lecteurs sont tous intéressés à leur succès... Ils les consultent d'abord...*

## RÉPERTOIRE DES RUBRIQUES

Ameublement de bureau	Librairie
Architectes	Opticien
Assurances générales	Papeterie
Assurance-Vie	Photographie
Coffres-forts	Placement
Distilleries	Pompes à eau
Imprimerie	Produits alimentaires
	Quincaillerie

**NOS ANNONCEURS**

## RÉPERTOIRE DES NOMS

Banque Canadienne Nationale	Lanthier, Roger
Banque provinciale du Canada	La Saint-Maurice
Brassard, J.	La Sauvegarde
Canadienne Nationale	La Solidarité
Chevrier, Normand	Lauzier, papetier
Distilleries Melchers Ltée	Les Placements collectifs
Dorais, Me Jean-Louis	Marchand, Sarto
Dubé, Oscar & Cie Inc.	Meunier, John
Durocher, Rodrigue & Cie	Paradis & Messier
Entraide Immobilière Laurentienne	Pilon, librairie
Etco Photo Color Ltée	Rodrigue, Lionel
Générale de Commerce	Roy, Edouard
Grégoire, J. R.	Stadium (pneus)
Groupe Commerce	St-Maurice (La)
Houde, Geo.-E.	Thérien Frères
Jetté, J. W.	United Auto Parts
Justin, coffres-forts	V-H Quality Food
La Familiale	

# AMEUBLEMENT DE BUREAU

---



7410, 19e Avenue, Ville Saint-Michel, Montréal 38

VENTE et LOCATION  
D'AMEUBLEMENT  
pour

INSTITUTIONS — HÔPITAUX — BUREAUX  
SALLES — MAISONS D'ENSEIGNEMENT, etc.



Renseignements sur demande

Téléphone : 376-5520

---

## ASSURANCES GÉNÉRALES

---

### LA ST-MAURICE

Compagnie d'Assurances Générales  
Siège social: angle rues St-Pierre  
et St-Jean  
Trois-Rivières

Consultez

**ROGER LANTHIER**

à  
**671-4828**

**671-1953**

---

## HOMMAGE D'UN AMI

---

LES  
COMPAGNIES  
D'ASSURANCE

**GÉNÉRALE DE COMMERCE**  
**CANADIENNE MERCANTILE**  
**CANADIENNE NATIONALE**

COMPAGNIES ESSENTIELLEMENT CANADIENNES  
AU SERVICE DES CANADIENS

	1956	1966
<b>ACTIF</b>	\$19,500,000.	\$50,000,000.
<b>PRIMES SOUSCRITES</b>	11,500,000.	30,000,000.

**GENRES D'ASSURANCES**

ACCIDENT	BRIS DE GLACE	TRANSPORT
AUTOMOBILE	GARANTIE	TERRESTRE
BIENS IMMOBILIERS	INCENDIE	VOL
BIENS MOBILIERS	RESPONSABILITÉ	CHAUDIÈRE et MACHINERIE

SUCCURSALES }  
BUREAUX DE }  
SERVICE }  
CALGARY - EDMONTON - HALIFAX - MONT-  
RÉAL - OTTAWA - QUÉBEC - TORONTO - VAN-  
COUVER - WINNIPEG

**GROUPE**



**Commerce**

SIÈGE SOCIAL : ST-HYACINTHE, QUÉBEC

## De votre vivant, vous pouvez

- prévoir la transmission de vos biens à votre décès  
ou
- ne rien faire et laisser la loi prendre les dispositions à votre place.

### Comme homme d'affaires, quel mode préférez-vous ?

Notre service de planification successorale peut vous faire des suggestions utiles.

*Qui sème chez soi...  
... récolte pour soi.*

# La Solidarité

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Siège social à Québec



- ASSURANCE-VIE
- ASSURANCE COLLECTIVE
- RENTES VIAGÈRES
- CAISSE DE RETRAITE

L'Economie Mutuelle d'Assurance  
suit le rythme de plus en plus accéléré  
de l'évolution du Québec.  
Elle est consciente du rôle  
qu'elle doit jouer dans l'économie  
du Canada français, c'est pourquoi ses plans  
sont réellement adaptés  
aux besoins d'aujourd'hui.

**L' É C O N O M I E**  
M U T U E L L E D' A S S U R A N C E

41 ouest, rue St-Jacques, Montréal 845-3291  
Montréal - Québec - Joliette - Saint-Jean - Sherbrooke - Ottawa

HOMMAGES  
DE

*La Sauvegarde*

COMPAGNIE D'ASSURANCE  
SUR LA VIE

Siège social : Montréal

---

**AUTOMOBILES**

---

HOMMAGE  
de

**United Auto Parts inc.**

au travail inlassable de vos collaborateurs

64 magasins dans le Québec  
26 magasins dans l'Ontario


---

**BANQUES**

---



*la plus importante institution  
financière d'expression française  
au pays vous présente ses hommages  
et vous offre ses meilleurs vœux*

 Banque Canadienne Nationale

---

*Hommages de*  
**LA BANQUE  
 PROVINCIALE  
 DU CANADA**



*votre partenaire*

**BIJOUTERIE**

 **POMPONETTE INC.**  
 J. BRASSARD, prés.

• 256 est, rue Ste-Catherine, Mtl.

**CHAUFFAGE**

**J. W. JETTE Ltée**  
 360 est, rue Rachel,  
 Montréal  
 849-4107

**CHAUFFAGE PLOMBERIE**  
 INSTALLATEURS - TECHNICIENS  
 CHAUFFAGE ET PLOMBERIE  
 SERVICE DE TECHNICIENS  
 DIPLOMÉS

**COFFRES-FORTS**

**Justin Coffres-forts Ltée**  
 976 ouest, rue Saint-Paul, Montréal  
 866-4361  
 au service du commerce, des Caisses  
 Populaires, des coopératives et  
 des banques.  
**VENTE — SERVICE — REPARATION**

**IMPRIMERIE**



388-5781 8125, rue Saint-Laurent  
 Montréal 11, Qué.

**LIBRAIRIES****F. PILON INC.**

Fournitures de bureau

**OPTICIEN D'ORDONNANCES****NORMAND CHEVRIER**10 - 12 A.M. — 2 - 6 P.M.  
Le soir, lun., mer. et ven. 7 - 9 P.M.  
**527 CHERRIER, MONTREAL**Prescriptions d'oculistés  
Bureau 845-2673

Lentilles cornéennes Rés. 334-5832

**PHOTOGRAPHIE**

Roméo Côté, président

**ETCO PHOTO COLOR Ltée**Développement  
Impression et duplicata des films  
en couleurs  
Anscochrome - Ektachrome  
Ferraniacolor - KodacolorPour qualité et satisfaction garanties,  
insistez toujours pour notre service  
auprès de votre marchand.**2345, rue Lapierre, LaSalle, P.Q.**  
Tél.: 366-2870**PLACEMENTS****Lionel Rodrigue**

861-8297

Suite 207 - 333 est, rue Craig, Montréal - 18  
Domicile: DU. 7-5720**Durocher, Rodrigue & Cie Ltée**  
Edifice de la Société des Artisans  
**VALEURS DE PLACEMENT**

Pour l'achat d'obligations consultez

**Oscar Dubé & Cie Inc.****925, Chemin St-Louis,**  
**Québec, 527-2518****Albert Boulet**  
**527-8222****PNEUS****SERVICE DE PNEUS LA. 4-1177****STADIUM Ltée**1871, rue DeLorimier, Mtl.  
Eugène Turcotte      André Trudeau  
Président              Directeur-Gérant

## POMPES À EAU

Pour Achat ou Réparation  
de toutes les marques de  
**POMPES ET FILTRES**  
40 ans d'expérience à votre service  
**JOHN MEUNIER**  
12047, Laurentien Tél.: 334-7230

## PRODUITS ALIMENTAIRES

**V-H**

*Une entreprise de chez-nous  
orientée vers les mets chinois*  
**V-H Quality Food Products Ltée**  
Duvernay (Laval) 669-7789

## QUINCAILLERIE

**J.-R. GRÉGOIRE Enrg.**  
3605 est, rue Ontario  
Montréal 4 — 524-1167

**EDOUARD ROY & FILS LTÉE**  
Quincaillerie en gros  
exclusivement  
4115 est, rue Ontario, Montréal 4  
Tél.: LA. 4-7541

# LES AMIS DE LA REVUE

**JEAN-LOUIS DORAIS**  
Avocat  
570 Ouest, rue St-Jacques

**MONTREAL OXYGENE INC.**  
4890, 5e Avenue Rosemont, Montréal  
Geo.-E. Houde, président 527-3656

**AIDEZ-NOUS EN VOUS INSCRIVANT  
SOUS CETTE RUBRIQUE**

Espace approprié chaque mois  
pour une souscription annuelle

de **\$15.00 à \$50.00**

**Directement à Case Postale 189, Station N, Montréal**

.....

**"Le MÉTRO  
DE MONTRÉAL**

**EN PHOTOS ET EN PROSE"**

par Dominique Beaudin, vice-président  
de la Ligue d'Action Nationale

**Un album de format-livre:  
couverture en couleurs,**

*l'histoire du Métro en 48 pages de photographies  
et sa réalisation en 48 pages de texte.*

**\$2.00 l'exemplaire**

**En vente** dans toutes les librairies et au bureau  
de **l'Action nationale**

**L'album est édité par:**

**LES ÉDITIONS de L'ACTION NATIONALE**

**Bureau 504, Edifice Fides,  
235 est, boulevard Dorchester,  
Montréal.**

**L'ACTION NATIONALE**  
Bureau ouvert tous les jours  
de  
2 h. 30 P.M. à 6 h. P.M.  
**Téléphone: 866-8034**

.....

## TABLE DES MATIÈRES

Éditorial: Le chanoine Groulx et le rapport Parent .....	843
Lucien SAULNIER: Le drame de notre révolution tranquille ..	857
Odina BOUTET: Vous permettez ? .....	870
François-Albert ANGERS: Des principes vacillants et occultes aux structures boiteuses... et machiavéliques .....	875
Jules-Bernard GINGRAS: La fameuse polyvalence .....	889
Jean-Paul Eugène: 3 A .....	898
François-Albert ANGERS: Pour qui le temps travaille-t-il ? ..	901
Marthe HANDFIELD: "Le Paysan de la Garonne" de Jacques Maritain .....	904
Michel BROCHU: Mouvements scolaires en l'an IV .....	909
Léonce TREPANIER: Un cinquantenaire pas comme les autres	917
Maximilien LAROCHE: Sur un poème de Roland Giguère ....	920
Yvon RIVARD: Le geste vital .....	926
Jean TÉTREAU: Lettre sur la philosophie naturelle (I) .....	930
Jean FRÉCHETTE: Incursion au théâtre et au cinéma .....	941
xxx — Les types de coopératives .....	947

---

*Si vous voulez*

*des épargnes            sans avarice  
des affaires            sans affairisme  
de l'utilitarisme        sans égoïsme  
devenez sociétaires de*

## LA FAMILIALE

Coopérative de Consommation



**Lt. Col. Sarto MARCHAND,**

**E.D., A.D.**

président de

CONSEIL D'EXPANSION  
ÉCONOMIQUE INC.  
(1962-1966)

LA FONDATION  
MELCHERS LTÉE

LES DISTILLERIES  
MELCHERS LTÉE

"Nous sommes convaincus qu'au Québec le succès en affaire n'est pas conditionnel aux compromis et à l'anonymat: c'est vrai aujourd'hui et demain, ce sera encore plus évident."

*Hommage de*

**LES DISTILLERIES MELCHERS LIMITÉE**

*Les seules distilleries canadiennes-françaises au pays.*

**Au service du Québec depuis 1898**